This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

catalogue méthodique et de la table alphabétique des auteurs cités.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une « *Note sur le classement des imprimés, la rédaction et la publication du catalogue général de la Bibliothèque royale,* » publiée par M. Gonod, bibliothécaire à Clermont-Ferrand. Nous trouvons dans cette *Note* précisément les mêmes idées que nous venons de signaler, c'est-à-dire l'impression du catalogue systématique en dix ou douze volumes d'un format économique, catalogue précieux que le travailleur pourrait acheter au prix de 145 à 170 francs.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
rue Garancière, n. 5.

RECHERCHES

SUR LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

DE LA

CLASSIFICATION BIBLIOGRAPHIQUE

PRÉCÉDÉES

De quelques mots sur la Bibliographie, d'un exposé des principaux systèmes bibliographiques,

ET SUIVIES

D'UNE APPLICATION DE CES PRINCIPES

au classement des livres

de la Bibliothèque Royale,

PAR J. F. M. ALBERT.

ASTOR LIBRARY

PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DU DRAGON, N. 42.

1847.

6 ~~7~~

thèque, déjà même une commission chargée de poser les bases de ce travail est nommée.

La bibliothèque Sainte-Geneviève pour laquelle on élève un nouvel édifice, et qui ne tardera pas à prendre possession de son nouveau domaine, songera sans doute à remplacer, par un nouveau catalogue, son ancien répertoire, qui porte toutes les marques des plus vieilles routines.

Le moment nous paraît donc opportun, pour faire connaître quelques idées nouvelles sur des principes fondamentaux qu'on pourrait employer comme base d'un système naturel et pratique.

L'opuscule qui suit se composera de trois sections dont voici le sommaire.

SECTION I.

Quelques mots sur la Bibliographie.

SECTION II.

Notice raisonnée des principaux systèmes de classification bibliographique depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours.

SECTION III.

Recherches sur les principes fondamentaux qui peuvent servir de base à une classification bibliographique naturelle.

§ 1.

Des principes relatifs au classement des livres dans les différentes divisions du système bibliographique.

§ 2.

Des principes relatifs à la formation des classes, divisions et subdivisions du système bibliographique.

RECHERCHES

SUR

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

DE LA

CLASSIFICATION BIBLIOGRAPHIQUE.

SECTION I.

Quelques mots sur la Bibliographie.

Quoi qu'on en ait dit, la Bibliographie n'est point encore une science (1).

« Si des traditions vagues, nous dit M. Daunou dans son « *Cours d'Études historiques*, t. I, p. 1, si d'ingénieuses « fictions suffisent à certains arts et même à certaines doc- « trines, il faut des faits bien vérifiés, bien observés, mé- « thodiquement classés et soigneusement décrits pour com- « poser une science, c'est-à-dire un système de connaissances « exactes et applicables. »

Certainement la Bibliographie, dans son état actuel, rem-

(1) M. Brunet dans la préface de la 4e édition de son *Manuel du Libraire*, après avoir parlé de l'importance de la Bibliographie, l'appelle non pas une science, mais *une sorte de science*.

plit quelques-unes des conditions spéciales énumérées par l'illustre écrivain que nous venons de citer, mais combien d'élémens importans ne lui manque-t-il pas pour obtenir dans la grande famille des sciences le droit de cité.

Pour qu'une branche quelconque des études scientifiques ou littéraires, puisse être considérée comme science complète, il ne suffit pas qu'elle soit cultivée en quelque sorte à huis-clos, par un petit nombre de travailleurs isolés, comme l'est de nos jours la Bibliographie, il faut qu'elle ait ses manifestations extérieures, aussi larges que l'état des choses le comporte; il ne suffit pas qu'elle s'appuie sur quelques données incertaines plus ou moins controversées, il faut qu'elle soit assise sur des principes fondamentaux, et que ces principes soient le point de départ d'une mise en pratique incessante et régulière, autant que possible.

La Bibliographie ne remplit ni l'un ni l'autre de ces deux points principaux du programme.

En effet, relativement au premier, elle n'est point publiquement enseignée, par conséquent point vulgarisée; notre ministère de l'Instruction publique a pu trouver des fonds pour faire enseigner *publiquement* le chinois et le malais, il en trouvera plus tard pour faire enseigner le thibétain; mais pour ériger une chaire modeste à la Bibliographie, il est fort douteux qu'on lui en accorde.

Cette Bibliographie souffreteuse ne possède aucun organe élevé dans notre presse, et par ces mots j'entends un organe littéraire et savant qui discute, critique et dogmatise, et non un simple catalogue ainsi que se présente la *Bibliographie de la France, ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie.*

De temps en temps quelques revues bibliographiques sont essayées, mais généralement privées d'appuis financiers, et

paraissant d'ailleurs dans un milieu mal approprié, mal préparé, ces revues ne peuvent pas vivre au-delà de quelques mois.

Relativement au second point, la Bibliographie n'est que très incomplétement appliquée, et pour ainsi dire à bâtons rompus; elle marche au hasard, ne s'appuyant que sur des principes contestés. Si d'une part, certaines données matérielles qui la constituent ont été soigneusement travaillées, de l'autre, les bases théoriques lui manquent à-peu-près complétement.

Les catalogues de nos grands établissemens bibliographiques sont généralement défectueux, et ressemblent plutôt au résultat fortuit de la routine, qu'au fruit d'un travail bibliographique raisonné; ils font peine à voir au véritable bibliographe qui les examine; les conservateurs et les employés de nos bibliothèques publiques, sauf quelques exceptions très rares, ne sont rien moins que bibliographes; quelques-uns sont savans, très savans peut-être, mais ne connaissent guère que les principaux ouvrages relatifs aux sciences qu'ils cultivent, encore ne les connaissent-ils que littérairement et non bibliographiquement; quelques autres sont des littérateurs de clubs ou de salons; enfin le plus grand nombre ne sait guère que monter à l'échelle, et donner des livres au public comme un garçon d'épicerie donne du poivre et de la cannelle (1).

Il est à-peu-près établi par tradition constante, que les emplois de bibliothécaire, même les plus élevés, peuvent être donnés à des savans, à des littérateurs quelconques, auxquels l'étude bibliographique des livres est tout-à-fait étrangère.

(1) A l'occasion du catalogue de la Bibliothèque royale, que l'on prépare depuis plusieurs années, nous dirons un mot, dans un prochain opuscule, de cette bibliothèque, de son organisation, etc.

Il résulte forcément de cet état de choses, que les connaissances bibliographiques, si nécessaires cependant aux hommes si nombreux qui cultivent la littérature et la science, ne pouvaient devenir et ne sont point devenues usuelles; il suffit de passer à la bibliothèque royale une demi-heure auprès du bureau des conservateurs, pour y voir arriver les demandes les plus étranges, pour être assuré que bien des travailleurs qui fréquentent cet établissement sont étrangers aux plus simples élémens de la connaissance des livres.

Parmi nos ouvrages bibliographiques, nous n'avons aucun manuel à l'usage des travailleurs, lorsqu'on pourrait citer par douzaines des manuels de chimie, de physique, d'astronomie, de géologie, d'histoire naturelle, etc. Le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, du savant bibliographe M. Brunet, ne répond pas à ce que j'entends par *Manuel bibliographique* : son titre seul l'indique; il s'adresse au libraire qui vend des livres, à l'amateur qui collectionne des raretés et des curiosités bibliographiques, il n'est point fait pour guider le travailleur littéraire.

J'en dirai nécessairement tout autant de l'ancien « *Manuel du libraire* » de Psaume.

La nombreuse collection de *Manuels* publiée par M. Roret contient un « *Manuel de bibliothéconomie* » ; c'est-à-dire un ouvrage relatif à l'arrangement des bibliothèques: elle n'offre pas de manuel de bibliographie.

Les étrangers ont quelques manuels des bibliothécaires; M. Namur en a publié un à Bruxelles dans notre langue, mais ces manuels, comme leurs titres l'indiquent, sont faits pour les bibliothécaires qui ne s'en servent pas et non pour les travailleurs qui se serviraient volontiers d'un manuel à leur usage.

Le « *Répertoire bibliographique universel* » publié par M. Peignot en 1812 en 1 vol. in-8, se rapprocherait davan

tage de ce que j'entends ici par *Manuel bibliographique*; mais en premier lieu c'est un livre qui n'est point assez travaillé; les divisions qui d'après leurs titres semblent assez bien établies sont quelquefois remplies par des livres assez mal assortis entre eux, en second lieu la forme n'en est pas assez bien ordonnée, c'est un *répertoire* comme l'auteur lui-même l'appelle, plutôt qu'un guide raisonné; enfin de combien de faits nouveaux la bibliographie ne s'est-elle pas enrichie depuis 1812? j'ajouterai même que cet ouvrage était loin d'être complet pour l'époque dans laquelle il était publié.

Jusqu'à ce jour je ne connais dans notre langue qu'un ouvrage de M. Namur qui réponde à bien peu de chose près au type que je me suis formé d'un *Manuel des recherches bibliographiques* (1), c'est le second volume de sa « *Bibliographie paléographico-diplomatico-bibliologique générale ou répertoire systématique* etc. Liège 1838, 2 vol. in-8. »

Malheureusement M. Namur avait pour objet de faire un *répertoire* d'ouvrages relatifs à trois rameaux de la bibliographie qui lui paraissaient avoir été moins cultivés que les autres, plutôt qu'un guide proprement dit. Aussi M. Namur, malgré ce qu'il dit dans son introduction (p. xxv) de la méthode systématique dont l'avantage est de pouvoir faire juger les progrès successifs de chaque science, n'a-t-il pas mis en pratique cette pensée dans son livre qu'il ne regardait, ainsi que M. Peignot, que comme un *répertoire;* la facilité des recherches l'ayant emporté à ses yeux sur d'autres considérations, M. Namur, après avoir classé ses diverses bibliographies spéciales dans un ordre systématique, a clas-

(1) Depuis plusieurs années je travaille au rassemblement des matériaux d'un *Manuel des recherches bibliographiques*. Si les circonstances me viennent en aide, j'espère pouvoir en commencer la publication dans quelques mois.

sé les auteurs et les ouvrages suivant l'ordre alphabétique des noms, de sorte que pour le travailleur littéraire, pour le savant, la bibliographie de M. Namur n'est réellement qu'un *répertoire*, et non un guide raisonné. Ce n'est point ici le lieu de faire la critique de l'ouvrage de M. Namur, nous devons toutefois dire en passant qu'il a été fait à la hâte, et que les erreurs y sont nombreuses.

Si la culture de la bibliographie est ainsi négligée, si cette science embryonnaire occupe une si petite place dans le vaste ensemble de nos sciences, on ne sera plus étonné qu'au point de vue théorique elle ait fait si peu de progrès.

Voudrait-on par un autre chemin, prendre une idée de l'état mesquin dans lequel doit se trouver la culture bibliographique dans notre pays, l'on s'informera de ce que l'on entend par bibliophile et de ce que sont nos sociétés de bibliophiles.

Le bibliophile est un homme qui aime les livres; mais comme il y a plusieurs espèces de livres et aussi plusieurs manières de les aimer, il est advenu que le bibliophile pur sang s'attache à l'espèce la plus bizarre et la moins utile, et qu'il l'aime de la manière la plus mesquine; ses plus beaux sujets sont des plaquettes ridicules, son amour est devenu manie; son grand art consiste à mesurer des marges, à compter des témoins, à vérifier des registres et des signatures, quant à la substance littéraire du livre il n'en prend aucun souci.

Si la chose en valait la peine on pourrait dans un livre *ad hoc* relever et signaler toutes les supercheries dont les anciens imprimeurs et libraires, gens très ignorans quelquefois, mais toujours avides de lucre, se sont rendus coupables, et l'on verrait à quelles bévues extravagantes et ruineuses se laissent bien souvent aller dans les ventes aux enchères, ces amateurs acharnés de vieilleries et de plaquettes.

Nos sociétés bibliographiques ne sauraient présenter un spectacle plus consolant, car elles sont généralement composées de bibliophiles et non de bibliographes : les bibliophiles sont trop souvent de simples amateurs, les bibliographes sont toujours des travailleurs, malheureusement ceux-ci sont ordinairement maltraités par la fortune, tandis que les premiers sont presque toujours opulens ; c'est pour cela que la sotte manie des plaquettes, des petits livres bizarres et peu communs, des pamphlets, des mystères et enfin de toutes les feuilles qu'on vendait jadis au coin des rues pour six deniers est très cultivée, tandis que la science des livres utiles n'est ni cultivée ni même enseignée.

Cette infériorité de la connaissance des livres utiles à l'égard de celle des livres curieux et rares, frappait déjà les yeux de l'abbé Ameilhon, en 1799; depuis cette époque, l'état des choses sous ce rapport n'a pas changé.

Les sociétés de bibliophiles se composent ordinairement d'un petit nombre de membres et nous devons nous en féliciter; elles se privent sans difficulté d'un organe hebdomadaire ou mensuel, car elles sont peu travailleuses, attendu qu'elles se composent comme nous venons de le dire, de bibliophiles et non de bibliographes; cependant pour n'être pas des sociétés tout-à-fait nominales, elles ont adopté la mesure de publier quelques opuscules, tantôt au nom de la société tout entière, tantôt sous forme de cotisation bibliographique annuelle à laquelle tous les membres sont successivement imposés.

Telle est du moins la marche qu'a suivie notre Société des bibliophiles français à laquelle nous devons plusieurs volumes.

L'on pensera peut-être qu'en qualité de Société de bibliophiles elle a publié quelques ouvrages de bibliographie, on se

tromperait étrangement, ou que tout au moins elle a mis au jour quelques livres utiles sous le rapport scientifique, littéraire ou moral et que ces livres ont été répandus dans le public : nouvelle erreur, ses volumes se composent de petites pièces détachées, quelques-unes ne sont pas sans intérêt, mais pour ne pas faire de ces bijoux quelque chose de trop répandu, la Société ne les a fait tirer qu'à vingt-six, vingt-huit ou trente exemplaires suivant le nombre de ses membres; M. Brunet dit dans son *Manuel*, t. III, p. 340-41, que c'est ce tirage à petit nombre qui donne de l'importance à la collection, mais nous pensons au contraire que c'est précisément parce que ces pièces détachées n'ont qu'une très minime importance, qu'on ne les a tirées qu'à très petit nombre. Plusieurs de ces pièces sont des productions bizarres des derniers siècles du moyen âge, elles n'ont de curieux que leur bizarrerie et leur rareté, sous tout autre rapport elles sont de la plus complète inutilité.

La Société des bibliophiles croirait-elle en effet avoir enrichi la république des lettres, en publiant « *Li gieu de Robin et de Marion* (t. II). » — « *Les chansons des rues sur le retour de Louis XV* (t. IV). » — « *Li jus Adan* (t. VI). » — « *Le mistère de saint Christofle* (1831), » que la Société a eu soin de faire réimprimer en caractères gothiques afin que personne ne pût le lire, etc., etc.

Notre Société de bibliophiles français va plus loin que bien d'autres, elle joue un rôle de bibliotaphe; un article de ses statuts porte que lorsqu'un de ses volumes paraîtra dans une vente publique, la Société le disputera *mordicus* aux enchérisseurs jusqu'à concurrence de 100 francs le volume.

Peste! voilà des gens qui sont terriblement jaloux que l'on possède quelque chose de ce qu'ils font imprimer.

En vérité, dans de pareilles mains la bibliographie ne pou-

vait faire aucun progrès. aussi n'en a-t-elle point fait de ce côté, ceux dont elle peut se glorifier, elle les doit à des travailleurs isolés, à quelques libraires instruits et patiens, à quelques bibliographes zélés.

Malheureusement ces progrès se sont faits à bâtons rompus, parce qu'ils provenaient de travailleurs isolés; les connaissances acquises sur diverses fractions de l'ensemble des études bibliographiques, sur les manuscrits, les incunables, les livres rares, etc., demeuraient sans rapports les unes avec les autres, faute de principes théoriques, d'un centre auxquels elles pussent être rattachées, d'un recueil dans lequel elles pussent être rassemblées et coordonnées.

Toutefois, depuis long-temps on avait senti que la connaissance des livres comme objets individuels ne constituerait jamais une science, comme la connaissance individuelle des diverses productions de la nature ne saurait seule constituer la science que nous appelons histoire naturelle. On avait compris qu'il fallait relier entre eux par un système bibliographique les différens individus qu'on appelle livres et qui sont de natures très diverses par la forme et bien plus encore par le fond.

Il y a certainement longues années qu'on a mis la main pour la première fois à la confection de ce système bibliographique; mais de quelle manière a-t-il pris naissance? dans quel milieu s'est-il développé? s'est-il élevé, perfectionné suivant quelques principes théoriques d'après des données puisées dans la nature même des objets étudiés? Pour nous assurer qu'il n'en a pas été ainsi, jetons un coup-d'œil sur l'origine et les premiers pas de ce système et sur la série des transformations qu'on lui a fait subir, des perfectionnemens dont on l'a enrichi, ce sera le sujet de la section suivante.

SECTION II.

Notice raisonnée des principaux systèmes de classification bibliographique, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours.

Nous n'avons pas l'intention de donner ici une notice minutieuse dans laquelle aucun point de détail ne serait passé sous silence ; un aperçu général dans lequel toutefois rien d'essentiel ne serait omis, nous a paru suffisant pour l'objet que nous nous sommes proposé, c'est-à-dire pour montrer que jusqu'à présent en fait de systèmes bibliographiques, les différentes tentatives que l'on a faites pour se dégager de la routine primitive, pour mettre au jour quelque système rationnel n'ont cessé de tourner dans un cercle vicieux.

M. Hesse, dans sa *Bibliothéconomie* publiée sous le pseudonyme de Constantin (Paris, 1841, in-18), admet (p. 127) que l'origine des classifications bibliographiques pourrait être rapportée à Chr. Wechel, imprimeur à Paris, qui publia dès 1543 un catalogue divisé par matières.

Mais il est facile de remonter bien plus haut que ne le fait M. Hesse ; en 1498, Alde l'Ancien publiait un petit feuillet contenant le catalogue des livres qu'il avait en vente, ils ne sont qu'au nombre de quatorze et cependant distribués en différentes classes : *Grammatica, Poetica, Logica,* etc., ce qui, dit M. Brunet dans son « *Manuel du libraire,* » peut être regardé comme un des premiers essais de classement bibliographique appliqué à des livres imprimés (1).

---

(1) Voir les *Annales des Aldes*, par M. Renouard, 3e édit., p. 329.

On trouve dans les tomes II et III des « *Annales typographici* » de Maittaire les reproductions de plusieurs autres catalogues du même genre à divisions bibliographiques plus nombreuses mais dont le principe et les caractères sont les mêmes.

Avant d'aller plus loin, nous devons faire une remarque importante qui nous servira de guide dans nos appréciations ultérieures ; c'est que ce catalogue d'Alde que M. Brunet signale comme un des premiers essais de classement bibliographique, a été composé non par un bibliographe, mais par un imprimeur ; les divisions dont il se compose ont été établies non en vue des études bibliographiques, mais en vue de la vente des livres et des commodités commerciales.

Nous croyons inutile de mentionner les catalogues de Wechel, de Robert Estienne et d'autres, car ce sont comme celui qui précède des catalogues d'imprimeurs ou de libraires, des catalogues d'officines, comme on disait alors.

En 1548, nous trouvons pour la première fois, un système bibliographique publié par un bibliographe, par Conrad Gesner ; dans cette année et la suivante il publiait ses *Pandectarum sive partitionum universalium libri* XXI. C'est un volume in-folio dans lequel il rangeait, suivant l'ordre des matières, les ouvrages qu'il avait fait connaître suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, dans sa grande *Bibliothèque universelle*.

Le système de Gesner ne se compose pas comme plusieurs autres dont nous parlerons plus tard d'une simple série de petites classes ; il offre une tendance synthétique.

M. Brunet paraît n'avoir porté son attention que sur le premier volume des *Partitiones* de Gesner, publié en 1548, car dans l'Introduction qu'il a mise au commencement du cinquième volume de son « *Manuel du libraire,* » il nous dit

page jj que Gesner, *en homme de bon sens, a écarté de son système ces réunions arbitraires de diverses sciences en une seule classe, qui ont séduit tant de savans*, etc.

Mais il faut croire que de 1548 à 1549, Gesner travailla son système et qu'à l'encontre de ce que dit M. Brunet, il essaya de réunir diverses sciences en une seule classe, car lui-même nous donne le tableau de ses classes en tête de ses *Partitiones theologicæ*.

Nous le reproduisons en entier, parce que bon ou mauvais c'est réellement là ce que nous pouvons appeler le premier système bibliographique :

- **PHILOSOPHIA** comprehendit Artes et Scientias.
  - Præparantes
    - Necessaria
      - Sermocinales
        1. Grammatica et Philologia.
        2. Dialectica.
        3. Rhetorica.
        4. Poetica.
      - Mathematicæ
        5. Arithmetica.
        6. Geometria, Optica, etc.
        7. Musica.
        8. Astronomia.
        9. Astrologia.
    - Ornantes
      10. De Divinatione et Magia.
      11. Geographia.
      12. Historia.
      13. De diversibus artibus illiteratis, mechanicis, etc.
  - Substantiales
    14. De naturali philosophia.
    15. De prima philosophia seu metaphysica et Theologia gentilium.
    16. De morali philosophia.
    17. De philosophia æconomica.
    18. De re politica id et civili ac militari.
    19. De Jurisprudentia.
    20. De re medica.
    21. De Thelogia christiana.

Tous les élémens et même les principales dénominations qui plus tard devaient servir à composer le système actuellement en usage, se trouvent en germe dans la nomenclature de Gesner.

Gesner, à l'exemple d'Alde, met en tête de la série la grammaire et la termine par la théologie, ce qui me donne l'occasion de relever une erreur du savant M. Camus, qui, dans un mémoire sur la classification des livres (*Mémoires de l'ancien Institut, littérature et beaux-arts*, t. I, 1799), avance que les Espagnols ont été les premiers, en 1598, à donner à la théologie le dernier rang dans la série des classes bibliographiques.

D'autres systèmes se produisirent dans la seconde moitié du XVIe siècle, et dans les premières années du XVIIe, mais aucun d'eux n'obtint l'assentiment général, même momentané ; nous nous contenterons de les mentionner brièvement.

En 1560, nous rencontrons un petit ouvrage de Florian Trefler, intitulé : *Methodus exhibens per varios indices et classes, subindè quorum libet librorum cujuslibet bibliothecæ brevem, facilem, imitabilem ordinationem*, etc. Augustæ, 1560, in-8°.

C'est Trefler qui paraît avoir indiqué le premier la notation des classes par les lettres de l'alphabet, genre de notation qui est encore employé de nos jours à la Bibliothèque royale et dans plusieurs autres Bibliothèques.

Au reste, son système bibliographique ne se compose que d'une série de classes ; il commence par le droit civil et termine par les miscellanées et les livres allemands.

Vingt-quatre ans après, en 1584, nous tombons avec La Croix du Maine dans d'assez curieuses rêveries ; ce bibliographe, grand faiseur de gigantesques projets, rêvait la Bibliothèque du roi composée de cent buffets, renfermant

chacun cent volumes partagés, suivant des divisions qui n'ont rien de rationnel, dont quelques-unes même sont on ne peut plus bizarres.

En 1587, un évêque de Tortose, antiquaire et bibliographe, Jean-Baptiste Cardona, publia à l'occasion de la Bibliothèque royale de Saint-Laurent de l'Escurial, un opuscule dans lequel il donna un aperçu de ses idées sur le sujet qui nous occupe.

En 1598, le premier bibliothécaire de cette même Bibliothèque de l'Escurial, Arias Montanus, en confectionna le catalogue; ce catalogue n'existe plus, il a vraisemblablement péri dans le terrible incendie qui ravagea l'Escurial en 1678, mais Claude Clément nous a fait connaître la disposition des livres de cette Bibliothèque, disposition qui selon toutes probabilités est due à Montanus, ce bibliographe n'a pas d'autre marche qu'Alde et les libraires instruits qui l'ont suivi, toutefois ses livres sont plus divisés et ses petites classes plus nombreuses; il commence par la grammaire et finit par la théologie.

L'année suivante, si nous en croyons quelques bibliographes, parut le catalogue de la Bibliothèque publique d'Ingolstadt dont quelques autres bibliographes ont nié l'existence; cependant s'il n'a pas été publié, il existe vraisemblablement manuscrit; il a été dressé par Christ. Fers ou Ferus, il est cité sous le titre de : *Catalogus perpetuus et alphabeticus omnium librorum instructissimæ bibliothecæ Ingolstadiensis secundum quatuor facultates in viginti quinque classes tributus.* Ingolstadii, E. Willer, 1599, in-folio.

Si ce catalogue existe réellement, il nous présente, je crois, le premier exemple d'une division générale en grandes facultés ou classes; comme on le sait, l'enseignement universitaire se partageait alors en quatre facultés; c'est sur les

divisions de cet enseignement que Fers aurait pris le canevas de son système bibliographique.

En 1611, Georges Draud donna au public sa *Bibliotheca classica, sive catalogus officinalis, etc.*, 1 vol. in-4° qui reparut en 1625 grandement augmentée et formant deux gros volumes du même format.

L'ouvrage de Draud n'a plus de valeur aujourd'hui, car c'est une énorme compilation d'une masse de catalogues de librairie et des catalogues de la foire de Francfort; toutefois nous avons dû le citer, parce que Draud, tout en bâtissant son système bibliographique sur une série de petites classes comme avaient fait auparavant, et comme firent depuis tant d'autres catalogistes, avait essayé de donner à ses divisions un caractère philosophique; c'est ainsi que comparant son ouvrage (voir sa préface) au colosse de Babylone qui, dans sa composition, représentait, dit-il, l'état des quatre grandes monarchies du monde, il admet quatre grandes classes principales, la Théologie dont il fait la tête de son colosse bibliographique, la Jurisprudence qui en est la poitrine et les bras, la Médecine le ventre, enfin la Philosophie les jambes et les pieds; mais Draud laisse bientôt de côté l'idée philosophique énoncée dans sa préface, car après les livres de philosophie, il énumère encore les livres poétiques et ceux de musique, pour lesquels il n'a pas trouvé place dans ses quatre divisions.

Enfin, nous arrivons à un bibliothécaire dont le nom fait autorité à l'illustre Naudé; en 1627, il publia son « *Advis pour dresser une bibliothèque.* Paris, in-8°. » C'est dans ce petit volume qu'il donne un aperçu de ses idées, et dans le catalogue de la bibliothèque du chanoine de Cordes, dont nous allons parler dans un instant, qu'il met son système en pratique.

Cependant, la division générale en quatre facultés subdivisées en classes ne prenait pas faveur; en 1635, Claude Clément publiait son ouvrage sur l'établissement et la disposition d'un musée ou bibliothèque. Lyon, in-4°. Il y mettait en avant son système bibliographique; il avait pris pour guide Possevin, aussi n'admet-il pas de ramifications; il partage comme les plus anciens catalogistes, les livres en de nombreuses petites classes indépendantes les unes des autres.

C'est huit ans après, en 1643, que Naudé publia le catalogue de la riche bibliothèque du chanoine de Cordes, dans la disposition duquel il se rapprocha beaucoup de la série de Claude Clément; cependant, ses petites divisions établies et rapprochées d'une manière plus rationnelle, offrent la possibilité d'une réduction de son système à douze classes principales.

Dans son *Advis pour dresser une bibliothèque*, Naudé dit bien que le meilleur système est toujours celui qui est le plus facile, le moins intrigué, le plus naturel, etc., et qui suit les facultés : *théologie, médecine, etc.*, mais dans l'application qu'il fait de ses idées au catalogue de Cordes, il n'emploie pas ces dénominations générales.

En 1671, nous voyons Simon Paulli, libraire à Strasbourg, revenir au système des quatre facultés, dans le catalogue de sa librairie, qu'il publiait sous le titre de : *Historia litteraria, etc.*

De temps en temps quelques systèmes bizarres se présentaient, celui, par exemple, d'un certain Jean Mabunus ou Mabrunus que cite Naudé, et qui avait calqué son système bibliographique sur ces paroles de David : *disciplinam, bonitatem et scientiam doce me*, de là la division des livres en *moraux, théorétiques* et *ascétiques*.

Si nous jetons un coup-d'œil rétrospectif sur la série des systèmes que nous venons de passer en revue, nous distinguerons, sans difficulté dans leur succession, deux périodes assez bien caractérisées; tout d'abord, la classification bibliographique prend naissance dans l'officine d'un imprimeur, et de ce moment s'ouvre une première période; le système ne consiste guère qu'en une série de classes indépendantes les unes des autres, et peu nombreuses encore. Tout-à-coup Gesner essaie de relier ces classes entre elles, d'en former des groupes, dont les élémens sont empruntés à la philosophie; mais ses vues ne sont pas comprises : le système d'une série unique de petites classes continue à dominer. De temps en temps l'on essaie encore de grouper ces classes sous des dénominations plus ou moins générales, mais ces tentatives ne fructifient pas; le système, flottant de la sorte à tous les vents, poursuit sa marche pendant que s'ouvre une deuxième période.

Dans celle-ci, le système abandonnant les considérations philosophiques, emprunte à l'Université ses divisions principales, et prend ses bases sur les quatre facultés qui se partagent l'école.

Dans les dernières années du XVIIe siècle, s'ouvre une troisième période qui, si nous nous en rapportions à l'ordre ostensible des dates, prendrait naissance avec Garnier, mais qui réellement a son point initial dans le catalogue de De Thou.

Ce catalogue avait été dressé par Ism. Bouillaud, depuis plusieurs années, lorsqu'il fut publié en 1679 par Quesnel; Bouillaud fit subir au système deux grands changemens : d'abord il abandonna la distinction des formats; en second lieu, il laissa de côté les facultés universitaires, et divisa sa bibliothèque en cinq facultés nouvelles dont les dénomina-

tions étaient empruntées à des considérations de bibliographie générale; ces nouvelles classes furent : 1° *Théologie;* 2° *Jurisprudence;* 3° *Histoire;* 4° *Philosophie;* 5° *Belles-Lettres*.

Comme on le voit, il restreignit la philosophie de l'ancien système, en séparant d'elle l'histoire et les belles-lettres dont il fit de nouvelles classes, et supprima la médecine comme faculté principale, en l'incorporant à la philosophie.

Garnier ne connaissait pas sans doute le système de Bouillaud qui n'était pas publié lorsque lui-même livra au public en 1678, son « *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesus;* il n'adopta pas davantage les quatre anciennes facultés; il en admit quatre autres, qui furent : 1° *Théologie;* 2° *Philosophie;* 3° *Histoire;* 4° *Eunomie ou Jurisprudence.*

Dans ce système, la faculté dite médecine de l'ancienne classification, était supprimée et réunie à la philosophie; au contraire, Garnier séparait de celle-ci l'histoire pour en faire une classe principale.

Ce n'est point le système de Garnier qui devint usuel, comme le disent quelques bibliographes qui le confondent avec celui de Gabriel Martin, mais le système de Bouillaud légèrement modifié par Martin.

Comme on le voit, on a passé de l'ancien système au nouveau par des gradations ménagées dont voici le tableau :

SYSTÈME ANCIEN.	GARNIER.	BOUILLAUD.
Théologie.	Théologie.	Théologie.
Jurisprudence.	Philosophie.	Jurisprudence.
Médecine.	Histoire.	Histoire.
Philosophie.	Jurisprudence.	Philosophie.
		Belles-Lettres.

Cependant Pr. Marchand, libraire très versé dans l'histoire

littéraire, n'était pas satisfait de ce système; il essaya de le modifier dans sa « *Bibliotheca Bigotiana* » publiée en 1706, mais ses changemens ne portent que sur les divisions secondaires et sur la place respective qu'il donne aux grandes classes qui, dans son système, sont : 1° *Théologie;* 2° *Jurisprudence;* 3° *Philosophie;* 4° *Belles-Lettres;* 5° *Histoire;* aussi ne cessa-t-il de travailler à des modifications plus profondes, et trois ans après, dans le « *Catalogue Faultrier* » (Parisiis, 1709, in-8°), il mit au jour un autre système un peu plus philosophique peut-être, mais que les libraires ont trouvé moins clair, et plus difficilement applicable dans la pratique.

Marchand, dans ce catalogue, fait entre autres choses sentir le peu de raison qu'il y avait à diviser les livres par formats, comme il l'avait fait lui-même et malgré lui dans ses catalogues précédens, comme on le faisait encore malgré l'exemple donné par Bouillaud; en effet, comme il le dit, qu'importe au lecteur qu'un volume soit in-folio ou in-12, ce qui l'intéresse c'est la matière qu'il renferme.

Il y a plus d'un siècle et demi que cette division bizarre a été désapprouvée et supprimée; cependant, elle existe encore de nos jours à Paris dans le catalogue de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Le nouveau système de Marchand est assez curieux, il comprend une introduction renfermant la bibliographie, trois classes principales : 1° *la science humaine* ou *philosophie;* 2° *la science divine* ou *théologie;* 3° *la science des événemens* ou *histoire;* enfin un appendice renfermant les polygraphes, les mélanges, etc.

Comme on le verra plus tard lorsque nous exposerons nos propres idées, si M. Marchand n'avait pas quitté la France, s'il avait continué ses travaux de libraire et d'érudit, peut-

être serait-il arrivé à concevoir l'établissement de quelques principes fondamentaux qui définitivement auraient servi de bases à la science bibliographique.

Marchand nous fait connaître dans la préface de son catalogue Faultrier, qu'il avait composé ce nouveau système dès 1695, et qu'il l'avait employé depuis, notamment dans le catalogue général des livres imprimés à Paris depuis 1650 jusqu'en 1705 ; mais ce point nous importe peu, puisque le nouveau système, portât-il la date de 1695, serait encore postérieur à ceux de Bouillaud et de Garnier.

En 1711, Marchand qui suivait la religion protestante, alla s'établir en Hollande; Gabriel Martin prit sa place comme principal libraire pour les ventes de livres, et la confection des catalogues; ayant en quelque sorte à choisir entre les deux systèmes, de Bouillaud et de Marchand, il se décida pour le premier, comme étant d'un usage plus commode que le second; toutefois, il le modifia dans quelques détails et fit le premier essai de sa propre classification dans la *Bibliotheca Bultelliana* qu'il publia en 1711.

Marchand n'avait pas été satisfait de l'ancien système, parce qu'il était plus bibliographe et littérateur que libraire; Martin l'adopta parce qu'il était plus libraire que bibliographe.

La classification de Martin devint le système des libraires de Paris, lequel, depuis ce temps, est resté le même quant au fond, malgré quelques modifications qu'on lui a fait subir de temps en temps dans sa forme et ses détails.

A la Bibliothèque royale de Paris, c'est la disposition présentée par Ism. Bouillaud dans le catalogue de De Thou, qui a été adoptée depuis long-temps et qui s'est maintenue. En Italie, un exemple de ce système un peu modifié se trouve dans le catalogue de la bibliothèque du cardinal Ga-

rampi, rédigé par le libraire Mariano de Romanis. *Rome*, 1796, 5 vol. in-8°.

L'abbé Girard, l'illustre auteur des *Synonymes*, mort en 1748, avait eu le projet de publier un nouveau système bibliographique; on a trouvé parmi ses papiers le manuscrit de ce nouveau système, dans lequel non-seulement il s'écartait de l'ordre généralement suivi, mais encore il établissait une nomenclature barbare qui l'aurait fait repousser par toute oreille un peu délicate; d'un autre côté, il avait cherché, comme fit plus tard l'abbé de Montlinot, à donner à la disposition de ses classes une symétrie qui, tout d'abord, autorise à supposer un manque de justesse. Ce système ne reçut pas de publicité.

Cependant le système de Martin, adopté comme essentiellement pratique, devait tôt ou tard être attaqué par des bibliographes dont les vues, au lieu de se plier aux facilités commerciales, se tourneraient de préférence vers les considérations philosophiques. En effet, depuis la publication de la grande *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, diverses tentatives furent faites pour diriger, d'après des principes métaphysiques, l'ordre des divisions du système bibliographique; toutes furent infructueuses.

En 1760, pendant qu'en Espagne Casiri reproduisait, dans sa bibliothèque des manuscrits de l'Escurial, à quelques différences près, le système d'Arias Montanus, vieux de près de deux siècles, parut en France un premier novateur, c'était l'abbé Leclerc de Montlinot, auteur d'un *Essai sur un projet de catalogue de bibliothèque*, inséré dans le *Journal encyclopédique*, septembre 1760. L'abbé de Montlinot procède comme plusieurs autres ont fait, en plaçant l'homme en face de l'infini, des merveilles et des phénomènes de ce monde, en face de lui-même, et lui laissant dérouler la série de ses

impressions et de ses pensées; à chaque impression nouvelle généralisée, l'abbé de Montlinot fait correspondre une division bibliographique; le bon abbé regardait, et ce n'était pas sans raison, son système comme bien différent de tous les autres; mais il le jugeait aussi tellement bien agencé, qu'il ne devait laisser rien d'arbitraire et d'indéterminé; l'on y trouve, il est vrai, une symétrie parfaite; mais de cette symétrie même ressort au premier coup-d'œil un manque de justesse complet.

Cet essai fut critiqué par le père Mercier, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, et depuis abbé de Saint-Léger; Mercier, qui déjà s'annonçait par de grandes connaissances en bibliographie, n'eut pas de peine à combattre les illusions de l'abbé de Montlinot, il le fit dans le même journal encyclopédique novembre et décembre 1760.

Mercier, comme on peut s'y attendre, ne propose pas de nouveau système, mais un point de sa réfutation que nous ne devons pas oublier de noter, c'est qu'il rejette le rapprochement essayé tant de fois entre le système bibliographique et l'arbre encyclopédique.

En 1776, le système usuel est de nouveau modifié par le libraire Née de la Rochelle, dans son *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. Perrot*. Née de la Rochelle était alors bien jeune, les changemens qu'il fit subir à l'ancien système ne consistent guère qu'en transpositions.

A la même époque, l'Allemagne apportait son contingent je ne dirai pas aux progrès du système bibliographique, mais à ses modifications incessantes.

L'ex-jésuite Denis, premier garde de la bibliothèque impériale de Vienne, fait connaître en 1778 dans son *Introduction à la connaissance des livres*, un système qui n'est autre chose qu'un remaniement pas toujours heureux, qu'une

extension des divisions principales du système généralement adopté.

En 1793, le système bibliographique s'enrichit sinon de principes nouveaux, au moins d'un nombre infini de subdivisions précieuses, par la table encyclopédique, dans laquelle Ersch résuma *le Répertoire général de littérature* pour les années 1785 à 1790. On peut admettre que dans cette table toutes les branches de la bibliographie reçurent leur plus complet développement. C'est peut-être, dit M. Camus (dans ses observations sur la classification des livres d'une bibliothèque), le système bibliographique le plus méthodique et le plus détaillé qu'il soit possible d'imaginer.

Ersch admet seize divisions principales qui ne me paraissent pas toutes heureusement choisies; son système a été insré par Achard dans son *Cours de bibliographie*, t. II, p. 40 et suiv., il a été adopté et par conséquent reproduit en français, par Fleischer, dans son *Annuaire de la librairie*, Paris, 1802, in-8°.

Cependant la révolution de 1789 grandissait, les idées nouvelles jetées depuis quelques années dans le monde littéraire et scientifique par l'Encyclopédie de Diderot, avaient pris racine et germaient vigoureusement, toutes les sciences étaient plus ou moins remuées, la bibliographie elle-même, malgré la modeste place qu'elle occupait, ne devait pas rester étrangère au mouvement général.

Parmi les nouveaux novateurs, le premier que nous devions remarquer est l'abbé Ameilhon, auteur d'un « *Projet sur quelques changemens qu'on pourrait faire à nos Catalogues de bibliothèques, pour les rendre plus constitutionnels*, etc. » (inséré dans les mémoires de l'Institut, sect. littérat. et beaux-arts, t. II, 1799), l'abbé Ameilhon se borne à opérer quelques transpositions; il déplace principalement

la théologie, l'histoire ecclésiastique et le droit canon, mais au reste lui-même recommande de se tenir en garde contre les systèmes que l'esprit novateur essaiera d'enfanter, d'éviter surtout de ranger les livres dans l'ordre de ces arbres généalogiques des connaissances humaines imaginées par nos plus célèbres philosophes.

Suivant la loi générale qui régit la marche des révolutions, Ameilhon devait être dépassé. Presque en même temps que lui, M. Camus communiquait à l'Institut quelques réflexions sur la classification bibliographique ; il critiquait l'ancien système, il en établissait un nouveau sur un plan complétement neuf ; il fit plus, il rangea, d'après son nouveau système, la bibliothèque du Corps législatif confiée à ses soins ; un an après, lui-même ne se reconnaissait plus dans le nouvel arrangement qu'il avait introduit.

Camus se pose deux questions : 1° Quelles sont les grandes divisions et les principales classes qu'on peut établir dans une bibliothèque ; 2° quels sont les motifs d'après lesquels on doit placer dans telle classe plutôt que dans telle autre les ouvrages et les auteurs susceptibles d'appartenir à plusieurs classes.

Camus se représente un homme neuf, tel que Buffon le décrit dans son histoire naturelle, cet homme jette les yeux sur tout ce qui l'entoure, puis à mesure que ses impressions se développent, Camus les prend pour thèses de ses divisions bibliographiques.

Il passe ensuite à la deuxième question qu'il ne résout pas complétement parce qu'il manque de principes fondamentaux.

Vers cette époque à-peu-près, le citoyen Butenschoen, professeur d'histoire à Colmar, travaillait de son côté à l'édification d'un système nouveau ; contre l'opinion de l'abbé Ameil-

hon, il pensait que les divisions admises dans l'enchaînement encyclopédique des connaissances humaines étaient les plus simples et les plus naturelles.

C'est je crois dans le système de ce professeur que l'on trouve le plus grand nombre de ces dénominations vagues, indécises, qui dans la pratique sont destinées à faire le tourment des catalogistes.

Nous arrivons à un novateur d'une autorité bien plus grande, à M. Daunou, travailleur infatigable, savant profond dans les littératures classiques, connaissant à merveille la valeur de la science bibliographique et la cultivant sans cesse. M. Daunou ne voyait pas seulement dans le classement des livres une méthode propre à faciliter les recherches, il y voyait un enchaînement philosophique.

D'abord, dans le mémoire qu'il lut à l'Institut, en 1800, il n'eut en vue que de modifier l'ordre des classes généralement admises, afin, disait-il, d'apporter plus d'exactitude dans l'enchaînement philosophique.

Mais plus tard, dans la disposition de sa propre bibliothèque, il admit des modifications plus profondes, et se rapprocha, par quelques points, des idées que jadis P. Marchand avait émises ; il reconnaît sept classes principales précédées par des préliminaires et suivies d'un appendice, ce sont :

Préliminaires (bibliogr. hist. litt.)

1. Belles-Lettres.	4. Beaux-Arts.
2. Histoire.	5. Médecine.
3. Philosophie.	6. Jurisprudence.

7. Théologie.

Appendice. — (Collections, etc.)

Comme on le voit, on ne saurait dire si dans ces nouveaux

systèmes il y a progrès ou simples modifications ; ces modifications ne nous paraissent consister généralement qu'en remaniemens qu'en mutations de places : tantôt on avait pour but d'adapter le système bibliographique à l'enchaînement des connaissances humaines plus philosophiquement qu'on ne l'avait fait jusque alors, tantôt on avait en vue de déplacer la théologie qui, dans le premier rang qu'elle occupait, offusquait les idées dominantes, quelquefois même on essayait de la faire disparaître complétement en la faisant absorber par quelqu'une des autres branches du système, par la métaphysique par exemple.

Parmi les bibliographes qui nous offrent l'exemple de ce dernier fait, nous pouvons citer Parent l'aîné, professeur d'histoire et de géographie. En 1801, il publia à Paris, in-8°, un *Essai sur la bibliographie et sur les talens du bibliothécaire;* il partage la bibliographie tout entière en treize divisions principales, et, par là, semble vouloir rétrograder aux temps de Cl. Clément et de Naudé; ses divisions n'offrent pas de place à la théologie, qui sans doute devait être comprise dans la morale, ni à la bibliographie, qui peut-être aurait été placée dans la division des belles-lettres.

Ce fait d'un bibliographe qui oublie de donner place à la bibliographie, me rappelle un brave homme sans fortune, qui ne se nourrissait guère que de pommes de terre, et qui, s'étant mis à composer un dictionnaire des alimens, eut le malheur d'y omettre un article important : c'était celui dont il mangeait tous les jours.

C'est à-peu-près à cette époque que nous devons placer un *Cours de bibliographie* que le père Laire, mort en 1801, laissait inédit, et dans lequel il faisait connaître un système que nous pouvons appeler nouveau, car il reposait sur des bases non encore employées. Le père Laire prend pour types

de ses grandes divisions, les facultés mêmes de l'entendement humain et les besoins de l'homme ; ainsi ses classes principales sont :

1. Raison. — 2. Imagination. — 3. Mémoire.
4. Besoins physiques. — 5. Besoins moraux.

Laire avait puisé les données de son système dans le *tableau de l'Entendement humain*, qu'avait publié Regnault-Warin, dans son *Introduction aux études encyclopédiques*, 1 vol. in-8°, Paris, 1798 ; mais il ajoutait à ce tableau les deux dernières classes de son système basées sur les besoins de l'homme.

M. Peignot qui nous a fait connaître le système de Laire, l'adoptait vers la même époque (1802) dans son *Dictionnaire de Bibliologie*, mais il le simplifiait en revenant aux divisions indiquées par Regnault-Warin, c'est-à-dire en faisant disparaître les deux dernières classes du système de Laire, ce qui établissait le nouveau système sur un trépied magnifique composé des trois grandes facultés de l'homme.

Toutefois ces différens essais, dans lesquels les spéculations métaphysiques avaient beaucoup plus de part que la connaissance intime des livres, ne fructifièrent pas, on ne put parvenir à s'entendre, et de jour en jour on sentit davantage la nécessité de renoncer à ces inutiles efforts et de revenir au système des libraires.

M. Barbier y revenait en 1806 dans son *Catalogue de la bibliothèque du Conseil d'État*, mais s'il rétablissait les anciennes classes principales, il apportait quelques changemens généralement heureux dans les divisions secondaires.

En 1807 M. Achard, bibliothécaire de Marseille, donnait aussi son *nouveau système bibliographique basé sur des*

principes plus sûrs que les précédens (dans son cours de bibliographie t. II p. 161). Ce système n'est ni si nouveau, ni basé sur des principes aussi sûrs que M. Achard semble l'annoncer; à quelques différences près très légères, ses classes principales sont celles indiquées plus haut par M. Daunou, les séries de ses divisions sont à-peu-près celles de Debure et de Martin, enfin le système auquel il a le plus emprunté est celui de M. Barbier que nous venons de citer; quant à des principes fondamentaux, M. Achard n'en a pas plus que ses prédécesseurs.

Dans la même année 1807, nous trouvons le système de bibliographie de M. Girault antiquaire actif et distingué, conservateur de la bibliothèque publique d'Auxonne; M. Girault fait comme les bibliographes que nous avons déjà cités il suit dans l'établissement de ses divisions, tantôt la marche des études, tantôt la marche de l'esprit humain dans les productions littéraires.

Un peu plus tard se place le système de M. Massol, c'est encore la marche de l'esprit humain qui sert de guide à ce bibliographe. Il désapprouve M. Parent qui place l'agriculture en tête du système, et M. Camus qui y met la bibliographie; lui-même donne cette première place aux alphabets.

Dans le même temps, M. Coste bibliothécaire de Besançon, faisait un cours de bibliographie; en conséquence il avait comme tant d'autres son système à lui; ce système se distinguait par d'assez nombreuses bizarreries bibliographique: c'est ainsi qu'il admettait trois premières classes générales, l'histoire, les sciences, les arts, comme si l'histoire n'était pas une science. Dans la première division il plaçait l'histoire naturelle; c'est le cas de dire que M. Coste se payait de mots pour placer dans la même accolade la description

du rhinocéros et l'histoire de France ou d'Allemagne. Au reste M. Coste comme plusieurs autres visait à la symétrie, ses divisions et subdivisions s'opèrent de trois en trois, comme celles de l'abbé Girard de six en six, celles plus récentes de M. Ampère de deux en deux.

En 1819, M. de Fortia d'Urban, publia en 1 vol. in-12 Un « *Sistème général de bibliographie alfabétique appliqué au tableau encyclopédique des connnaissances humaines et en particulier à la phitologie.* » Dans ce système l'auteur a moins pour objet de modifier les divisions admises, que de faire connaître une nouvelle notation propre à rendre plus facile le classement et la recherche des livres; mais M. de Fortia d'Urban a comme plusieurs autres bibliographes commis la faute de se laisser dominer par l'idée de symétrie, ainsi parce que l'alphabet se compose de vingt-cinq lettres, il divise les classes principales en vingt-cinq divisions, et chacune de celles-ci en vingt-cinq subdivisions, en second lieu il a exagéré l'emploi des signes alphabétiques; dans l'application de son système on trouverait des livres caractérisés par cinq lettres, c'est beaucoup trop.

Comme on le voit par le tableau détaillé de son système appliqué à la phytologie (p. 78 et suiv. de son ouvrage) il s'occupait bien plus de diviser la science en branches, rameaux, ramuscules, qu'à classer les objets matériels qu'on appelle Livres.

M. Brunet qui, en 1820, donnait la troisième édition de son « *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* » ne s'est pas écarté du système usuel dans la quatrième édition de son ouvrage donnée en 1842. Il demeure attaché à ce système par conviction, seulement il lui fait subir quelques modifications prudentes exigées par les progrès scientifiques et littéraires de notre époque.

Dans la série des systèmes divers que nous venons d'exposer rapidement, il est facile de remarquer que deux idées principales ont dominé : tantôt on n'abandonnait pas le point de départ, mais on cherchait à classer les livres dans un ordre de plus en plus méthodique ; malheureusement privé que l'on était de principes fonda nentaux on augmentait les divisions, on les diminuait, on les transposait, tandis que le fond vicieux restait toujours le même ; tantôt, au contraire, des novateurs hardis se jetant dans les voies de la spéculation philosophique, cherchaient, dans l'intelligence même de l'homme, dans l'instrument qui avait servi à composer des livres, les données de leur classification ; il s'agissait de classer des livres et l'on ne pensait qu'à classer des idées.

Mais ni les uns ni les autres, ni les partisans de l'ancien système ni les novateurs, ne songeaient à examiner les livres en eux-mêmes, à les analyser, pour tirer de cet examen, de cette analyse les élémens primitifs invariables sur lesquels comme base on aurait essayé d'asseoir une classification non-seulement plus rationnelle et plus conforme à la nature des choses, mais encore plus facile à se plier aux applications pratiques.

M. Merlin, bibliothécaire au ministère de l'intérieur, s'occupe en ce moment de la construction d'un nouveau système ; son travail n'est point encore publié ; toutefois, si nous en jugeons par les essais qu'il en a faits dans plusieurs catalogues de vente, et tout récemment dans les deux premiers volumes du catalogue de la bibliothèque de M. Sylvestre de Sacy, nous pouvons assurer d'avance que son travail apportera de nombreuses et sensibles améliorations à l'ancien système, sans le bouleverser révolutionnairement comme l'ont fait jadis les novateurs trop hardis.

Voici quant à présent le seul aperçu que nous puissions donner du système de M. Merlin :

Philosophie (Philosophie générale et Ontologie).
Théologie.
Sciences naturelles.
1. Sciences analytiques.
2. Sciences descriptives et pratiques.
Sciences relatives à l'homme.
1. Homme physique.
2. Homme moral.
Sciences politiques.
Histoire et ses annexes.
Polygraphie.

Comme nous l'avons dit dans notre Avant-propos, depuis près de huit ans on s'occupe à la Bibliothèque royale de la confection d'un nouveau catalogue; nous avons ouï dire que déjà l'on avait débattu la question du système bibliographique que l'on adopterait, et, ce que nous avons peine à croire, qu'il avait été fortement question d'adopter le système encyclopédique de M. Ampère. Sans critiquer en aucune façon la valeur philosophique de ce système, nous pouvons assurer que s'il était adopté, la Bibliothèque royale serait dans quelques années un véritable chaos bibliographique.

On se demandera sans doute comment il se fait que messieurs du Conservatoire de la Bibliothèque royale se jettent de la sorte dans un système complétement philosophique, et d'une symétrie dangereuse, quand on voit d'un autre côté MM. Brunet et Merlin mettre tant de prudence dans les modifications qu'ils font subir au système usuel et pratique; la réponse est facile : c'est que MM. Brunet et Merlin sont des bibliographes savans de Paris, tandis que messieurs du Conservatoire sont des savans de Rome et d'Athènes.

SECTION III.

Recherches sur les principes fondamentaux qui peuvent servir de base à une classification bibliographique naturelle.

---

§ 1.

Des principes relatifs au classement des livres dans les différentes divisions du système bibliographique.

Nous avons vu dans la section précédente, quels avaient été l'origine et les premiers progrès du système bibliographique; nous avons vu comment, né dans la boutique d'un imprimeur, il avait montré dès sa naissance tous les caractères de son extraction commerciale; comment en grandissant, en se perfectionnant, il n'avait jamais démenti cette origine; nous avons également vu qu'à différentes époques des bibliographes spéculatifs avaient essayé de donner au système une autre direction, mais que malheureusement la plupart s'étaient jetés dans des considérations philosophiques et abstraites qui furent plus nuisibles qu'utiles à son perfectionnement.

Nous avons pour objet dans la présente section, de montrer que l'on peut à-la-fois, non-seulement soustraire le système bibliographique à la routine commerciale et se garantir des spéculations métaphysiques, mais encore tirer de la nature même des choses que nous allons étudier, quelques principes fondamentaux qui pourront servir de base à l'établissement d'un nouveau système rationnel qui sera pour la bibliogra-

phie l'analogue de celui qu'en zoologie et en botanique on appelle le système naturel.

On peut procéder à la classification des livres dans des vues différentes, c'est-à-dire avec le dessein de l'appliquer à des usages divers.

Un bibliographe de profession, par exemple, un homme qui fera son occupation journalière de l'étude des livres bibliographiquement parlant, les classera bien différemment que ne le ferait un jurisconsulte, un littérateur, un chimiste, etc., c'est ainsi qu'il distinguera les incunables, les livres sans dates, les livres portant des marques d'imprimeurs célèbres, les livres provenant d'imprimeries spéciales, etc., tandis que le jurisconsulte, le littérateur et autres négligeront ces caractères extérieurs, pour tenir compte de la substance du livre, et chacun d'eux en tiendra compte à sa manière.

Nous devons donc nous demander quel but nous nous proposons d'atteindre, quelles applications nous avons en vue de faire de notre système, à quel usage enfin nous le destinons?

Il est malheureusement trop vrai que jusqu'à présent, comme nous l'avons vu dans la section précédente, les bibliographes érudits, qui ont cherché à construire des systèmes bibliographiques, se sont laissé dominer par la pensée de reproduire, de réaliser dans ces systèmes soit le tableau des facultés de l'esprit humain, soit la série et l'enchaînement des connaissances humaines, comme si leurs classifications bibliographiques avaient été destinées à servir de thème à quelque cours de haute philosophie. Mais M. Barbier, dont on ne récusera pas l'autorité en fait de bibliographie, nous assure (*Encyclopédie moderne*, t. VI, p. 57) que *l'expérience a prouvé qu'il existait une différence frappante entre la classification des connaissances humaines et celle des livres*

où elles sont développées. M. Brunet, dans l'Introduction de son *Manuel du libraire*, 4e édition, 1842, n'a pas oublié de rappeler cette vérité; nous nous rangerions par déférence à l'opinion de ces savans bibliographes, si nos convictions personnelles ne se trouvaient d'accord avec cette opinion.

Par conséquent, remanier l'enchaînement encyclopédique des sciences, modifier dans ce sens l'ancien système bibliographique ne serait autre chose que continuer à faire fausse route comme ceux qui nous ont précédé; ce n'est pas toutefois cet enchaînement vicieux ou non que nous désapprouvons, c'est le terrain même sur lequel on s'est placé pour procéder à la classification des livres; ce terrain nous paraît irrationnellement adopté.

En effet, quand on a voulu classer les animaux, les plantes, etc., s'est-on torturé l'esprit pour découvrir si la nature avait créé les solipèdes avant les ruminans, ou les ombellifères avant les rosacées, non sans doute; encore moins a-t-on pris pour guide les usages du commerce, on n'a pas divisé les plantes en familles suivant les indications de l'herboriste, ni les bêtes à cornes suivant les données du marchand de bestiaux; mais on a d'abord étudié les plantes, les animaux, etc., comme individus, on a déterminé les caractères de chacun d'eux, on a vu que s'ils offraient de nombreux caractères différentiels d'un côté, d'un autre ils présentaient des caractères semblables, alors on les a réunis en groupes et sous-groupes suivant une ou plusieurs séries de caractères, puis ces groupes et sous-groupes ont été classés eux-mêmes dans un certain ordre suivant leurs affinités réciproques, et non suivant leurs droits d'aînesse parmi les productions de la nature.

Pour la classification des livres au contraire, on s'est

beaucoup inquiété, depuis plus de trois cents ans, de savoir si la porte d'entrée de nos connaissances est dans le ciel ou sur la terre, si l'homme doit pénétrer dans la vie littéraire et scientifique par la connaissance de l'être suprême ou par celle de l'A, B, C, D, si les peuples ont commencé leur culture intellectuelle par des hymnes et des poèmes lyriques adressés à l'éternel ou par des traductions en grossiers hiéroglyphes des besoins les plus pressans de la vie.

N'eût-il pas été plus rationnel et plus simple en même temps d'étudier les livres en eux-mêmes, sans tenir compte tout d'abord de la marche qu'a pu suivre l'esprit humain dans leur composition, d'ouvrir, par exemple, un livre quelconque, d'en examiner et d'en déterminer exactement tous les caractères, soit intimes, soit extérieurs, d'en faire autant sur d'autres livres appartenant à des catégories d'idées tout différentes, de comparer ensuite les caractères généraux que l'on aura remarqués dans tous ces individus, de voir enfin si parmi ces caractères il n'y en aurait pas quelques-uns qui seraient propres à constituer la base rationnelle d'une classification bibliographique, base qui serait immuable, tandis que l'échafaudage du système pourrait être mobile, suivant les idées dominantes de l'époque et suivant les progrès et les découvertes faits dans les champs de la culture scientifique.

C'est ce que nous allons examiner, puisqu'on ne l'a pas encore fait.

Nous avons dit qu'il fallait tout d'abord nous demander dans quelles vues nous nous proposions d'établir un système bibliographique, à cela nous répondrons que nous considérons les livres comme des objets individuels destinés à être étudiés, soit sur les pages d'un catalogue, soit dans les rayons d'une bibliothèque, par tous les travailleurs littéraires indis-

tinctement. Nous ne pouvons en conséquence dresser notre système en vue d'une catégorie spéciale de travailleurs, pour les philosophes, par exemple, ou pour les bibliographes; notre système bibliographique devra donc présenter certains caractères de généralité et se plier aux exigences des études générales que nous venons de signaler par des divisions et subdivisions naturelles, tirées de la nature même des sujets traités dans les livres; il en résulte que nous devons en quelque sorte étudier le livre en général dans toutes ses manières d'être, tirer de notre examen les caractères les plus généraux d'entre ceux qu'il nous présentera, et rechercher ensuite si, parmi ces caractères, il n'y en aurait pas quelques-uns qui répondraient au but que nous nous sommes proposé.

Puisque avant tout nous devons étudier le livre dans sa manière d'être générale, il est évident que nous nous demanderons d'abord qu'est-ce qu'un livre? et de quels élémens généraux se compose-t-il?

Si nous prenons en mains un livre quelconque, nous apercevons sans difficulté que c'est un objet matériel, dans lequel, par des moyens de convention, un homme a déposé sa pensée pour la donner à connaître à d'autres hommes et la transmettre ainsi d'âge en âge.

Un livre se compose donc de deux élémens principaux, inséparables sans doute, mais essentiellement distincts, et que nous pourrions appeler son CORPS et son AME. Le corps serait tout ce qui le constitue matériellement, c'est-à-dire le papier, le format, les caractères de fonte, la date, etc. L'âme serait la pensée même que l'auteur y aurait déposée.

Quoique anciennement on ait souvent pris le format comme élément premier de classification, ce qui se pratique encore de nos jours dans la rédaction des catalogues de vente en Hollande, et quelquefois en Belgique et en Angleterre, il

est évident pour nous que ce signe distinctif tout extérieur ne saurait entrer comme élément dans notre nouvelle classification bibliographique, attendu qu'elle n'est pas faite pour les yeux, mais, comme nous l'avons dit, pour l'étude, et pour l'étude envisagée dans ses plus grandes généralités. Il en sera de même des autres signes extérieurs, tels que les caractères typographiques, les dates, etc. Il serait peu raisonnable, on le comprend, de classer des livres suivant le module de leurs caractères ou suivant les dates de leur publication. Sans doute ces classifications ne seraient pas dépourvues de toute utilité ; car nous disions tout-à-l'heure qu'elles seraient employées par le bibliographe de profession, qui classerait des livres dans la seule vue de son usage particulier ; mais, comme on le voit, elles ne présenteraient que des avantages très bornés, et ne pourraient d'ailleurs que très difficilement être combinées avec d'autres classifications infiniment plus avantageuses, et principalement celle que nous avons en vue.

Nous ne sommes pas les premiers à faire cette remarque. En 1709, Prosper Marchand faisait tous ses efforts pour rappeler une chose que chacun savait, mais que tous oubliaient, que ce qui intéresse le lecteur et le travailleur, ce n'est pas le format du livre mais la matière qu'il renferme ; malheureusement, comme nous l'avons vu, Marchand n'eut pas l'idée d'analyser cette matière ; il crut suffisant de remanier les anciennes données sur lesquelles on avait bâti le système bibliographique usuel.

Près d'un siècle après lui, Camus s'était proposé peut-être de faire cette analyse dont nous parlons, ses paroles du moins semblent l'indiquer, mais son *Mémoire sur la classification des livres* nous offre à peine une ombre du projet que nous lui supposons.

Ainsi des deux élémens principaux que nous avons distingués dans le livre, c'est-à-dire *la* FORME *extérieure*, qui le constitue matériellement, et *la* PENSÉE qui le vivifie, le premier ne saurait être pris seul pour base d'une classification bibliographique.

Si nous examinons le second, nous verrons que cet élément intellectuel peut lui-même être décomposé, et c'est sur cette décomposition que reposera la base principale de notre nouvelle classification.

L'élément intellectuel qui vivifie le livre, nous offre deux élémens secondaires inséparables comme les premiers, mais qu'il est ordinairement facile de distinguer l'un de l'autre : nous les appellerons le FOND IDÉAL et *la* FORME LITTÉRAIRE. En effet, quand un homme écrit sa pensée, telle qu'elle soit il ne saurait la rendre perceptible aux autres hommes sans l'envelopper dans une certaine FORME LITTÉRAIRE. Il y a plus, une même pensée où des pensées identiques peuvent être rendues sous des formes littéraires dissemblables, et sous des formes analogues on peut développer des pensées bien différentes ; des principes d'économie politique, par exemple, peuvent être développés sous une forme romanesque aussi bien que sous la forme didactique ; un combat célèbre, une victoire peuvent également faire le sujet d'un récit purement historique ou d'une épopée versifiée.

C'est précisément cette distinction capitale de la FORME et du FOND dans les travaux littéraires et scientifiques, dont on n'a jamais tenu compte, soit quand on a mis au jour l'ancienne classification, soit quand on l'a remaniée, soit encore quand on a tenté d'établir de nouveaux systèmes ; au contraire on faisait beaucoup de cas, et même on considérait comme le critérium du sujet que l'on travaillait, je ne sais quelle prééminence qui, suivant les idées du jour ou le point

de vue spécial de l'auteur, était accordée à telle ou telle classe au détriment des autres ; il est évident que ce caractère de prééminence essentiellement variable et flottant ne pouvait jamais ni fournir la matière d'un seul principe fixe de classification, ni devenir lui-même un point d'appui fondamental.

Au contraire, dans la distinction que nous avons faite du FOND IDEAL *ou* INTELLECTUEL et *de la* FORME LITTÉRAIRE, qui réunis, composent l'élément intime de tout livre, nous croyons fermement avoir trouvé l'un des principes invariables qui doivent servir de base à tout système bibliographique naturel.

Et ce principe doit nous servir à deux fins : 1° A montrer les parties vicieuses de l'ancien système, et à nous guider dans l'établissement des classes principales de notre nouvelle classification; 2° à nous fournir, une fois le système dressé, le mode invariable suivant lequel chaque livre devra trouver sa place dans la division qui le réclame.

C'est par là que nous résoudrons sans efforts ces difficultés spéciales que l'illustre bibliographe Mercier, abbé de Saint-Léger, reconnaissait comme inhérentes à l'ancien système, (voir ses observations sur le système bibliographique proposé par l'abbé Leclerc de Montlinot dans le *Journal encyclopédique*, novembre 1760.) Lorsque le classement d'une foule de livres à titres équivoques ou obscurs était laissé, faute d'un principe général, au jugement et à la sagacité de chaque catalogiste.

Pour faire comprendre plus aisément notre pensée, nous ferons quelques applications critiques à l'ancien système des vues principales dont nous venons de donner un rapide exposé.

Le système bibliographique actuellement et généralement en usage se compose de cinq classes, qui sont :

1. Théologie.
2. Jurisprudence.
3. Sciences et arts.
4. Belles-Lettres.
5. Histoire.

Ces classes principales se subdivisent, comme on le sait, en de nombreux rameaux, dont il est, ce nous semble, inutile de faire l'énumération.

Nous disions tout-à-l'heure, que des principes d'économie politique pouvaient être développés sous diverses formes littéraires, sous une forme romanesque ou fictive, je suppose, aussi bien que sous la forme didactique; au contraire, la proposition réciproque ne serait point admissible, on ne saurait dire que l'on fait du roman sous une forme d'économie politique.

Je citerai par exemple l'*Utopie* de Thomas Morus, la *Cité du soleil* de Campanella; dans ces livres comme dans tous les autres, nous trouverons les deux élémens fondamentaux que nous avons signalés, FORME LITTÉRAIRE et FOND INTELLECTUEL, il s'agira de les distinguer; qu'y voyons-nous tout d'abord? d'une part une fiction, de l'autre des principes et des applications de gouvernement, c'est-à-dire d'économie sociale; de ces deux parties du même tout, quelle est celle qui constituera le FOND du livre? quelle est celle que nous devrons considérer comme la FORME? cette question ne sera point difficile à résoudre ; les deux écrivains que nous venons de citer, ainsi que plusieurs autres que nous aurions pu leur adjoindre, tels que Harrington, Barbançois, etc., se sont-ils proposé de faire des romans en leur donnant pour enveloppe

littéraire une économie politique quelconque? Nullement ils ont voulu montrer comment ils comprenaient l'économie politique dans ses applications au développement d'une société, mais au lieu d'énoncer simplement leurs idées à la manière d'un économiste de l'école, ils ont préféré les présenter sous une forme fictive, en supposant que la société créée par leur imagination vivait quelque part et qu'ils en racontaient l'histoire.

Le sujet dont nous venons de nous occuper appartient à l'ancienne classe des sciences et arts.

Dans la jurisprudence nous trouverions des cas absolument semblables.

Le *Processus sathanæ contra D. Virginem*, publié sous le nom de Bartholus à Saxoferrato, le *Processus Luciferi contra Jesum*, signé du nom de Jacobus de Ancharano, sont des fictions; mais ici comme dans les cas précédens la fiction n'est que de FORME, le FOND proprement dit est de la jurisprudence; les auteurs de ces ouvrages avaient pour objet de faire connaître comment on procédait judiciairement dans des cas donnés, et ils ont supposé des procès imaginaires entre des personnages étranges.

Si nous appliquons directement nos principes aux dénominations que l'on a données aux grandes classes, nous obtiendrons également les moyens de fixer la valeur de ces diverses classes et de prononcer leur maintien dans le nouveau système bibliographique, ou leur exclusion de ce système.

La *théologie*, en d'autres termes la science de Dieu, des choses divines et des choses humaines qui s'y rattachent n'est point une *forme littéraire*, un écrivain ne saurait dire qu'il enveloppe une pensée quelconque dans une *forme théologique*, au contraire on pourra traiter de la théologie sous mille formes différentes.

Depuis dix-huit siècles que le christianisme a pris possession du monde, la science théologique a été tellement cultivée, tellement agrandie et complétée, que pendant ses belles années elle a en quelque sorte constitué une encyclopédie dans laquelle toutes les sciences telles qu'elles fussent, avaient été forcées d'occuper une place, les sciences les plus mondaines avaient été pour ainsi dire imprégnées de théologie, de là sont nés ces ouvrages intitulés : *Théologie des insectes*, *Théologie de l'eau*, *Théologie du feu*, *Théologie des pierres*, etc.

Dans tous ces ouvrages, la théologie ne constitue jamais la FORME LITTÉRAIRE; dans les premiers par exemple dans la *Théologie des insectes* de Lesser; dans la *Théologie de l'eau* de Fabricius, etc., ce n'est pas l'entomologie ou la physique des fluides qui constitue le fond de l'ouvrage, c'est la théologie ; c'est la puissance, la grandeur, la bonté de Dieu que leurs auteurs ont voulu mettre en évidence, les insectes et l'eau sont les thèmes sur lesquels ils ont élevé respectivement leurs édifices théologiques.

Nous pourrions citer une foule d'ouvrages semblables, et dans tous nous verrions la théologie jouer le même rôle, c'est-à-dire que dans tout livre où l'on traite de théologie, cette science y constitue le FOND INTELLECTUEL.

Au contraire, l'*histoire* dont on a fait comme de la théologie une des grandes classes du système, n'est à nos yeux qu'une *forme littéraire;* l'histoire est, dit-on, la science des événemens ou la science des faits, mais il y a des événemens et des faits de toutes sortes, de natures et d'origines extrêmement diverses, il y a des faits de l'ordre moral, de l'ordre intellectuel, de l'ordre physique; et l'on peut nous donner l'histoire des uns comme des autres.

Dira-t-on que l'histoire est la science des événemens hu-

mains seulement? mais alors il faudrait que les livres dans lesquels il est question de faits d'une autre catégorie ne portassent pas le nom d'histoires; malheureusement les livres ont été faits avant les systèmes, il faut donc construire ceux-ci sur les données fournies par ceux-là; comme une foule de livres portent le titre d'*histoire*, quoique traitant des sujets bien différens les uns des autres, il est évident qu'aux yeux de leurs auteurs l'histoire n'était qu'une FORME.

L'*Histoire de France* par M. Michelet, par exemple, et l'*Histoire de la chimie* par M. Hoëfer, présentent-elles quelque chose de commun dans leur fond scientifique? aucunement, mais d'un autre côté toutes deux offrent la même forme littéraire; la première est le récit philosophique des événemens de l'histoire de France, la seconde est le récit des progrès, nous pourrions même dire des événemens de la chimie; et si l'on admet avec nous qu'une nation progresse aussi bien qu'une science, la similitude entre les deux formes ne sera-t-elle pas plus sensible?

On ne trouverait point de cas analogues dans la théologie dont nous avons parlé précédemment; le *Dictionnaire des hérésies* de Pluquet, et la *Théologie de l'eau* de Fabricius, sembleraient au premier abord des livres de tous points disparates, il n'en est cependant pas ainsi, c'est la science de Dieu ou la *théologie* qui fait le FOND de l'un comme de l'autre, mais ils diffèrent complétement l'un de l'autre par leurs formes littéraires.

Nous conclurons donc de ce qui précède que ce que nous appelons *histoire* ne constitue, à proprement parler, qu'une *forme littéraire.*

Mais, nous dira-t-on dans les traités relatifs à la manière d'écrire l'histoire, l'histoire n'est pas la forme littéraire, car en général ces traités sont écrits dans une forme didactique,

et n'ont pas l'allure d'une simple narration ; sans doute, dans ce cas, l'histoire constitue le *fond intellectuel* de l'ouvrage, mais alors il s'agit non pas de l'histoire proprement dite telle qu'on l'entend généralement, c'est-à-dire de la narration des faits et des événemens plus ou moins philosophiquement présentés, mais de la science historique, de la science d'écrire l'histoire, laquelle ne doit pas constituer une classe principale, mais prendre place à côté des sciences dites philosophiques à côté de la métaphysique ou science des idées, de la logique ou science du raisonnement, etc.

Dans les divisions secondaires de l'ancien système, il existe certains sujets qui dans quelques cas doivent être considérés comme *sujets de fond*, dans d'autres comme *sujets de forme*, la chronologie se présente sous ces deux points de vue, comme science théorique elle constitue un sujet de fond, comme science appliquée un sujet de forme ; sous le premier titre nous rangerons le *Résumé complet de chronologie* de M. Champollion-Figeac, les *Élémens de chronologie* d'Ideler, les *Élémens complets de chronologie* de Wagner et autres ; sous le second, ces nombreuses *chronologies* des histoires de France, d'Allemagne, etc., il est évident que dans ces derniers la chronologie n'est que la forme de l'ouvrage.

Les *voyages* que l'on range habituellement dans la grande classe de l'histoire comme division principale, constituent un sujet tout de *forme;* à la vérité, le fond en est souvent très complexe ; un voyageur embrasse ordinairement dans son récit des sujets extrêmement divers, la politique, les mœurs, l'histoire naturelle, etc. Il n'en est pas moins vrai que ce sont ces sujets divers qui par leur ensemble constituent le FOND de l'ouvrage, et non le voyage lui-même qui ne sera jamais qu'une FORME LITTERAIRE.

Et ce qui rend la vérité de ce que j'avance plus palpable, c'est qu'une foule de soi-disant voyageurs ont décrit des pays éloignés sans sortir de leurs cabinets; dans ce cas il est sensible que le mot voyage n'est qu'un leurre, et qu'on se paiera d'un vain mot si, par exemple, on range parmi les voyages, le *Voyage de Marseille à Lima*, par le sieur D.... (Durret), Paris, 1720, in-12, lequel Durret fit son voyage sans quitter son fauteuil.

Veut-on quelques autres exemples d'erreurs grossières que l'on rencontre dans une foule de livres de bibliographie, et que l'on n'aurait pas commises si l'on avait été guidé par le principe général et constant de la distinction de la FORME et du FOND?

Le *Voyage de l'Amérique contenant*, etc., par de Bacqueville, se trouve classé parmi les voyages, tandis qu'on trouve au nombre des ouvrages d'histoire l'*Histoire de l'Amérique septentrionale* par le même; or, ces deux ouvrages sont identiques, ils ne diffèrent que par le titre, c'est-à-dire par la FORME apparente.

Le *Tableau de Lisbonne*, etc., par Carrère, sera classé dans l'histoire, parmi les descriptions de villes; au contraire, le *Voyage en Portugal*, etc., par le même, prendra place parmi les voyages, et c'est encore là comme dans le cas qui précède un même ouvrage sous deux FORMES apparentes diverses.

Pourquoi classe-t-on parmi les fictions ou les romans le *Voyage sentimental* de Sterne qui a réellement voyagé, tandis qu'on rangera parmi les voyages le *Voyage au pays de Bambouc*, par Coste d'Arnobat, lequel n'a jamais été dans ce pays? c'est que pour le premier on s'est décidé d'après le FOND de l'ouvrage, et pour le second d'après la FORME apparente.

Pourquoi dans le *Manuel du libraire* de M. Brunet, 4e édition, le *Voyage minéralogique en Hongrie*, par M. Beudant, prend-il place dans la minéralogie? tandis que le *Voyage physique et lithologique dans la Campanie*, par Breislak, est conservé parmi les voyages, c'est encore par les mêmes raisons.

Les exemples de ce genre sur lesquels je pourrais m'appuyer sont trop nombreux pour que je ne m'arrête pas à ceux que je viens de citer.

Il est certain d'un autre côté, qu'un travailleur ne se présente pas dans une bibliothèque pour étudier des voyages quelconques, mais les sujets spéciaux traités dans les différens voyages; il y a certainement aussi loin du *Voyage dans les Alpes* de de Saussure au *Voyage en Angleterre* de M. Am. Pichot, que de l'*Histoire naturelle* de Buffon au *Cours de littérature* de Laharpe; par conséquent pourquoi réunir les premiers tandis qu'on sépare les seconds?

Mais il y a plus; l'ancienne classification, en ce qui touche les voyages, n'est pas seulement vicieuse au point de vue que nous venons d'exposer, elle l'est encore quant aux fractions même dans lesquelles on a divisé les voyages. On les a, comme on sait, partagés en voyages autour du monde, en Europe, en Afrique, etc.; en vérité, ces dénominations géographiques ne désignent pas plus que le mot voyages le *fond* qu'un travailleur peut avoir besoin d'étudier; avant tout, il demandera si les voyages dont le bibliographe lui présente le catalogue, sont des voyages scientifiques ou politiques, ou littéraires, ou de pur agrément, etc. Il serait donc convenable de faire pour les voyages ce que nous avons indiqué pour tout livre en général, c'est-à-dire de les classer suivant le FOND qui les constitue; ces premières divisions étant éta-

blies, alors au besoin l'on pourrait adopter les subdivisions empruntées à la géographie.

L'archéologie, au contraire, est un sujet essentiellement de *fond*. On fait de l'archéologie sous différentes *formes*, on ne traite pas un sujet donné sous une forme archéologique; pourrait-on dire, par exemple, des poésies publiées par Chatterton comme appartenant à l'ancien moine Rowley, ou de celles données au public par Macpherson sous le nom d'Ossian, que ce sont des poésies modernes traitées ou composées sous une forme archéologique? Non sans doute, il ne s'agit pas d'archéologie dans ces ouvrages; ce sont des poésies religieuses, guerrières ou autres, modernes, mais apocryphes.

Les exemples que nous venons de puiser dans la grande classe *histoire* ont des analogues dans celle des belles-lettres. C'est ainsi que la *linguistique* et la *rhétorique* sont des sujets de FOND, tandis que les *dialogues*, les *épistolaires*, sont presque toujours des sujets de FORME. Je puis le répéter, on ne va pas dans une bibliothèque pour étudier des dialogues ou des lettres, mais les sujets divers que les auteurs y ont traités.

On voit donc que sur tous les points nous pourrons avantageusement appliquer le principe général que nous avons indiqué comme clef de notre nouvelle classification bibliographique.

Ce n'est pas à dire que partout et toujours, nous pourrons nettement poser les limites de nos classes et de nos subdivisions, que jamais nous ne rencontrerons d'obstacles, que tous les livres viendront successivement et sans hésitation, prendre place dans les cases de notre système, non sans doute; il en sera dans notre classification de livres comme dans les classifications des objets de la nature, nous ne trouverons

pas de limites absolues entre nos classes, il nous tombera sous la main des individus à caractères indécis, et dont la classification sera toujours plus ou moins douteuse; mais nous osons dire qu'au moyen du principe général que nous avons fait connaître, le nombre de ces individus douteux diminuera de jour en jour à mesure que l'application de ce principe prendra plus d'extension.

Si ce principe fondamental était adopté, les bibliographes suivraient la marche des zoologistes et des botanistes; ils feraient des études spéciales de certaines familles de livres; ils analyseraient minutieusement tous les individus qu'un premier classement promptement fait aurait placés dans une famille; ces individus étant définitivement bien connus seraient maintenus dans cette famille ou transposés dans une autre; et certainement le temps viendrait où la grande majorité des ouvrages connus ayant passé par l'épreuve des études spéciales, et sous l'application d'un principe unique, le système se trouverait en quelque sorte fixé.

Toutefois, ce premier principe qui nous donne principalement la clef du classement des livres, ne nous suffit pas seul pour l'établissement de l'échafaudage entier de notre système; il nous indique les dénominations de classes générales que nous devons écarter comme étant tirées de la *forme littéraire*, mais ne nous dit pas quelles sont les nouvelles classes que nous devons admettre; il nous faut actuellement porter nos recherches sur le FOND INTELLECTUEL du livre considéré en lui-même, en examiner les différens caractères généraux, grouper ces caractères, et sur ces groupes établir les divisions principales de notre système.

Nous allons nous occuper de cette partie de la question dans le paragraphe qui suit.

§ 2.

Des principes relatifs à la formation des classes, divisions et subdivisions du système bibliographique.

Il est à-peu-près évident pour tous ceux qui se sont occupés de bibliographie, et aussi par l'exposé que nous avons donné dans la deuxième section, de l'origine et des progrès du système bibliographique, que les grandes classes qui composent l'ancien système se sont formées presque au hasard, sur des données générales assez vagues et par la juxta-position de plusieurs idées souvent hétérogènes les unes par rapport aux autres; nous avons vu que les premières bases de ce système avaient été jetées par des imprimeurs et des libraires en vue du commerce des livres, et non par des bibliographes; plus tard, on a transposé certaines classes, on a modifié quelques dénominations, on a dédoublé des divisions trop générales; bref, on a remanié la forme du système, on n'a jamais pu se décider ni parvenir à en abandonner le fond vicieux.

Nous ne recommencerons pas ici la critique de l'ancien système, nous savons que sa valeur philosophique est presque nulle; ce n'est pas d'ailleurs ce que nous demandons dans une classification bibliographique. Il ne l'emporte sur plusieurs autres que par son utilité pratique pour les libraires et les bibliographes habitués depuis long-temps à le manier, ce qui sans doute est une considération majeure, et, sous ce rapport, nous nous rangeons complétement à l'opinion du savant M. Brunet, et nous n'aurions pas porté la main sur ce vénérable système, si nous n'avions eu le dessein de faire autre chose que remanier les classes et les divisions dont il se compose.

Notre objet est de présenter un système essentiellement pratique; il y a plus, nous avons essayé de travailler pour la bibliothèque royale, de préparer les voies au catalogue systématique des livres de ce vaste établissement.

Mais, si nous ne nous faisons pas illusion, nous croyons fermement que, plus heureux que ses devanciers, notre système, appuyé sur des principes fondamentaux et fixes puisés dans la nature immuable des choses, doit présenter une valeur tout autre que ces classifications mobiles qui n'ont pour bases que des dénominations purement conventionnelles consacrées par l'usage sans doute, mais souvent trompeuses et fausses.

Ainsi que nous l'avons dit, le principe fondamental que nous avons fait connaître dans le paragraphe précédent, et qui doit surtout nous guider dans le classement proprement dit des livres, ne doit pas nous être inutile dans l'établissement des classes de notre système; comme il repose sur la distinction de la FORME et du FOND, nous pouvons dès à présent nous poser comme règle générale appuyée par le principe dont il s'agit, que les sujets qui se présenteront comme sujets de forme, ne sauraient concourir à la formation des classes ou des divisions de classes.

Mais ce n'est là qu'une règle d'élimination; c'est dans l'étude même du FOND *intellectuel* du livre que nous devons trouver les données propres à l'établissement de nos classes, nous devons rechercher si dans la masse d'innombrables sujets qui peuvent être traités dans les livres, et dont les uns offrent visiblement des caractères de généralité que n'ont pas les autres, il ne s'en trouverait pas un petit nombre tellement généraux qu'ils ne puissent être subordonnés à aucun autre sujet plus général.

Eh bien! soit que l'on jette les yeux sur le monde et sur

tout ce qui nous entoure, y compris l'homme lui-même, soit que l'on examine l'un après l'autre une quantité de livres, on ne tardera pas à se convaincre que l'innombrable quantité d'idées diverses, de sujets différens, qui peuvent faire le fond de tous les livres connus, et nous dirons plus, de tous les livres à venir, pivotent et pivoteront inévitablement sur l'un ou l'autre, ou sur les uns et les autres à-la-fois, des trois sujets principaux que nous pouvons appeler :

DIEU.

L'HOMME.

LE MONDE.

En dehors de ces trois êtres nous ne connaissons rien, si ce n'est le néant; mais le néant n'est pas un être, c'est la négation de l'être; quelques livres ont été composés sur ce sujet, et ces livres se rapportent bien moins au néant qu'à Dieu, car ils ont moins pour objet de démontrer l'existence du néant que de nier celle de la divinité.

Ces trois classes principales pourront être précédées par une classe introductive, qui, sous le nom de POLYLOGIE, renfermera les ouvrages encyclopédiques, c'est-à-dire les livres dont les trois classes que nous venons de nommer constitueraient ensemble le sujet ou le fond.

Ici se présente une question première, semblable à celle qui jusqu'à présent a été d'un si grand poids aux yeux des bibliographes; auquel des trois sujets principaux que nous venons de signaler donnerons-nous le premier pas, et dans quel ordre placerons-nous les deux autres?

Cette question n'est pour nous que secondaire; certainement nous devons discuter les raisons pour lesquelles nous

donnerons à tel ou tel de nos trois sujets principaux la première, la seconde ou la troisième place ; mais nous ne faisons pas de ce point une question principale, parce que, dût-on venir après nous modifier l'ordre que nous aurons adopté, notre principe de classification n'en souffrira pas, nos trois sujets principaux demeureront intacts, parce qu'ils embrassent tout, parce qu'en dehors d'eux ils ne laissent rien.

Au sujet de la question qui nous occupe, nous nous demanderons quel est l'ordre rationnel qui facilitera le plus, soit la confection d'un catalogue général, soit les études et les recherches des travailleurs de toutes classes, en deux mots, quel est l'ordre le plus naturel.

Cet ordre est évidemment celui dans lequel chaque livre sera classé, de telle sorte qu'on puisse passer par des degrés insensibles de ceux qui se rapportent au premier sujet principal à ceux qui se rapportent au second, etc.

Si dans l'ancien système, qui, comme nous l'avons vu, fut adopté à cause de son utilité pratique, nous prenons à part chaque subdivision, si nous en faisons un nouveau classement en réunissant dans trois catégories distinctes celles qui se rapportent à DIEU, celles qui se rapportent à l'HOMME, celles qui se rapportent au MONDE ; nous verrons bientôt que la série qui présentera les avantages les plus marqués pour la pratique, sera celle où la classe des livres relatifs à l'HOMME occupera la place intermédiaire entre ceux des deux autres classes.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cet ordre rationnel et pratique tiré de l'ancien système, serait encore le même si nous avions pris pour base certaines considérations philosophiques ; ainsi le MONDE est un être vivant sans doute, mais vivant passivement, ne s'étudiant pas lui-même, attendant au contraire l'observation de l'HOMME pour prendre en quelque

sorte une nouvelle vie. DIEU n'est vraisemblablement pas un être, si ce n'est dans le système panthéiste, c'est une conception, c'est une intuition. Cette conception c'est dans le cerveau de l'HOMME qu'elle a pris naissance et qu'elle s'élabore journellement.

L'HOMME est donc philosophiquement parlant, l'intermédiaire obligé entre les deux autres sujets; nous pouvons en conséquence l'adopter comme tel pour notre nouveau système bibliographique.

Quant à l'autre partie de la question, c'est-à-dire à savoir auquel des deux autres sujets du MONDE ou de DIEU nous donnerons le premier pas, elle est d'un intérêt encore plus secondaire que la première, et si nous nous prononçons en faveur de l'un des deux, ce ne sera que par des considérations d'analogie avec d'autres ordres de faits. Ainsi, dans les études en général, on commence par les connaissances élémentaires pour arriver de proche en proche aux sciences les plus élevées; dans les sciences exactes, on procède toujours du connu à l'inconnu; dans les grandes cérémonies politiques, civiles, religieuses où la hiérarchie est en jeu, les plus humbles degrès marchent d'abord, et c'est le personnage le plus élevé qui clôt la série.

Nous sommes donc amenés à fixer, comme il suit, l'ordre de nos trois sujets :

LE MONDE.

L'HOMME.

DIEU

Mais nous le répétons, cet ordre ne nous est point rigoureusement imposé, le seul de ces sujets, dont la place est ra-

tionnellement marquée est l'HOMME qui doit servir de terme de passage entre les deux autres.

Nous pourrions à la rigueur nous arrêter là ; car notre système est virtuellement établi, nous en avons les bases, nous possédons les principes d'après lesquels il doit être construit, toute autre plume que la nôtre acheverait l'ouvrage, comme un architecte étranger pourrait faire élever un édifice dont on lui donnerait le plan sur le papier.

Toutefois nous nous sommes proposé, nous le répétons, de travailler pour la Bibliothèque royale, en conséquence nous devons faire plus qu'indiquer la série de nos nouvelles classes nous devons entrer dans quelques détails.

Tout le monde sait que pour être mis convenablement à la disposition du public, les livres d'une bibliothèque doivent être numérotés, ou plutôt individualisés au moyen de signes quelconques ; plus une bibliothèque est nombreuse et plus cette notation en devenant plus nécessaire, devient aussi plus difficile ; la Bibliothèque royale renferme, dit-on, plus de 800, 000 volumes, nous avons essayé d'appliquer à notre système, en vue de cette vaste collection de livres, une notation alphabétique et numérale des plus simples et des plus claires, c'est-à-dire exonérée de signes parasites et de chiffres trop nombreux.

Au sujet de cette notation, nous devons signaler une erreur dans laquelle sont tombés plusieurs auteurs de systèmes bibliographiques, erreur assez semblable à celle de ces autres bibliographes, qui jadis avaient considéré comme intéressante une division des livres par format, division qui n'était bonne que pour les yeux. L'erreur dont je parle est du fait de ces bibliographes qui sont persuadés que dans un système, sur un catalogue et sur les rayons d'une bibliothèque, il est indispensable que les classes, les divisions, les subdivi-

sions, etc., jusqu'aux plus simples branches, soient toutes caractérisées par une lettre ou un signe quelconque. Nous avons vu, dans la section précédente, que M. de Fortia d'Urban principalement, avait donné carrière à cette erreur, jusqu'à caractériser un livre par cinq lettres.

Mais il est évident que si, dans un système bibliographique établi sur le papier, l'on désigne suivant l'usage toutes les divisions et subdivisions par des lettres, des lettrines ou des chiffres, il n'est pas nécessaire que le dos d'un volume porte la série tout entière des chiffres et des lettres qui caractérisent les subdivisions et divisions auxquelles ce volume appartient. Il ne faut pas confondre la régularité théorique d'un système, avec les moyens plus au moins nécessaires, pour la mise en pratique de ce système.

Nous allons voir que notre nouvelle classification bibliographique étant complétement établie, trois signes, c'est-à-dire deux lettres et un nombre, suffiront pour désigner un livre quelconque et par une modification bien simple et très légère, les mêmes signes suffiront seuls encore, dans le cas où certaines divisions auraient besoin d'être dédoublées, dans le cas où de nouvelles branches scientifiques ou littéraires viendraient s'ajouter aux branches déjà connues.

La simplicité de cette notation nous donne lieu d'espérer, si elle était adoptée, que, en ce qui touche la Bibliothèque royale, le passage de l'ancien système au nouveau que nous proposons, se ferait sans difficultés.

Quoique les divisions usuelles du système bibliographique soient en quelque sorte du domaine public, nous devons toutefois faire la part de ce qui nous appartient dans ce système nouveau que nous allons exposer, et de ce que nous avons emprunté plus ou moins littéralement à d'autres bibliographes. Comme on l'a vu, le principe général sur lequel nous

basons notre classification nous appartient intégralement. La grande division générale en trois grandes classes, reposant sur les trois grands sujets : DIEU, l'HOMME et le MONDE, nous avait depuis long-temps frappé les yeux par sa grandeur aussi bien que par sa vérité. Mais M. Merlin semble l'avoir adoptée comme nous, il l'indique du moins dans les observations qu'il a placées au commencement du IIe volume du catalogue de la bibliothèque de M. Sylvestre de Sacy; cependant nous ne croyons pas qu'il l'ait regardée comme le fondement de sa nomenclature bibliographique; nous sommes donc autorisés à admettre qu'aucun bibliographe avant nous n'en a fait la base d'un système; quant aux subdivisions nous les avons en grande partie puisées dans l'excellent *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, de M. Brunet, les dix-huit vingtièmes de ces détails appartiennent à ce savant bibliographe.

Nous croyons inutile de donner ici la série complète de nos classes, divisions et subdivisions, un aperçu de la charpente entière de notre système suffira pour en faire connaître en même temps l'esprit intime et le mécanisme en quelque sorte extérieur. Cependant pour que ce système ne présente rien d'obscur ni d'indécis, pour qu'on en connaisse le jeu jusqu'aux subdivisions extrêmes, nous avons pris au hasard une des divisions principales, et nous en avons donné le tableau détaillé, c'est l'anatomie, troisième division des sciences organiques et médicales, qui servira d'exemple.

CADRE

D'UN NOUVEAU SYSTÈME BIBLIOGRAPHIQUE.

			Nombre des subdivisions.
A-B		1. POLYLOGIE	1
		2. COSMOLOGIE	»
	1	Cosmologie générale	1
	2	Sciences mathématiques	35
C	3	Sciences annexes (Chronologie. — Géographie)	16
D	4	Sciences physiques et chimiques	23
A. E-G	5	Sciences naturelles	116

3. ANDROLOGIE.

H-I	1	Andrologie générale	1
	2	Sciences organiques et médicales	53
		1. Sciences organiques.	
		. . . . .	
O-X		3. Anatomie.	
	O	1. Bibliographie. — Généralités. — Introduction.	
	P	2. Dictionnaires. — Histoires.	
	Q	3. Anatomie générale et comparée.	
	R	4. — descriptive.	
	S	5. — pathologique et chirurgicale.	
	T	6. Traités spéciaux d'anatomie.	
	U	7. Anatomie microscopique.	
	V	8. Descriptions de musées et de cabinets d'anatomie.	
	X	9. Journaux. — Mélanges.	
J-K	3	Sciences économiques et industrielles	47
		A reporter	299

			NOMBRE des subdivisions.
		Report.	299
L-P Π Q T	4	Sciences politiques et sociales.	221
U-V	5	Sciences artistiques et littéraires.	57
W	6	Sciences philosophiques et morales	21

4. THÉOLOGIE.

X-Y	1	Religions monothéistes.	
		1. Généralités	1
		2. Judaïsme.	6
		3. Christianisme.	38
Z		4. Mahométisme	6
	2	Religions polythéistes.	4
		1. Religions éteintes	2
		2. Brahmanisme et Bouddhisme	2
		3. Magisme et Sabéisme.	2
		4. Fétichisme	2
	3	Religion naturelle.	4
			663

Notre système se compose donc de six cent soixante-trois subdivisions, qui, comme nous allons le voir, ne sont pas des subdivisions extrêmes; ces subdivisions sont réunies en groupes au nombre de vingt-huit, parce que chaque groupe ne renferme pas un nombre égal de subdivisions, le troisième par exemple n'en renferme que seize, il nous a donc fallu vingt-huit signes pour caractériser les groupes; nous avons employé 1° les vingt-cinq lettres simples de l'alphabet français; 2° le w; 3° les deux lettres les plus connues et les plus faciles de l'alphabet grec, le Δ (delta) et le π (pi). Si nous

avions voulu former des groupes égaux, nous n'aurions eu besoin que de vingt-six lettres, mais cette symétrie maladroite nous eût forcé de laisser sous la même lettre des fractions diverses de classes différentes ; c'est ainsi, par exemple, que, ce système étant adopté, peut-être les dernières subdivisions de la cosmologie, certaines fractions des sciences naturelles, se seraient trouvées accolées aux premières subdivisions de l'andrologie, à l'hygiène ; nous avons préféré admettre trois lettres supplémentaires, et n'avoir à grouper sous la même lettre que des subdivisions appartenant à la même famille naturelle.

Les subdivisions qui forment les groupes sont également caractérisées par des lettres, mais d'un œil plus petit que les lettres caractéristiques des groupes, cinq ou six de ces groupes renferment plus de vingt-cinq subdivisions ; dans ce cas, après avoir employé les vingt-cinq lettres simples de l'alphabet, nous avons recours aux lettrines.

Il résulte du tableau détaillé que nous avons donné de la division ANATOMIE, que chaque ouvrage appartenant à cette science, sera caractérisé : 1° par la grande lettre H ; 2° par une seconde lettre d'un œil plus petit prise dans la série o-x. La première subdivision comprenant la bibliographie, les généralités, les introductions, sera notée Ho. Mais comme cette subdivision se subdivise elle-même en trois fractions, nous estimerons approximativement le nombre d'ouvrages qu'elle pourra présenter ; je suppose que nous nous fixions à 300, nous diviserons la série des nombres de 1 à 300 en trois séries secondaires de cent nombres chacune, de sorte que le premier ouvrage de bibliographie anatomique portera la notation H.o.1, le premier des généralités H.o.101, le premier des introductions H.o.201, et l'on pourra restreindre ou agrandir à volonté la série des nombres, suivant

les besoins probables de l'avenir ; mais, comme on le voit par l'exemple ci-dessus, il est peu vraisemblable par exemple que l'on ait de très long-temps à porter au catalogue cent ouvrages de bibliographie anatomique ; nous pouvons même ajouter que si dans le moment on avait à cataloguer les bibliographies anatomiques existantes dans les bibliothèques, on n'en trouverait pas douze.

Je suppose que les neuf subdivisions établies par nous dans l'ANATOMIE ne soient pas suffisantes, que l'on éprouve la nécessité de dédoubler d'une d'elles, la sixième par exemple. caractérisée par la lettre T. Dans ce cas, cette subdivision serait partagée en deux subdivisions nouvelles, dont la première resterait affectée du signe T et dont la seconde aurait pour signe la lettrine t. Il en serait de même si plus tard les progrès de la science amenaient quelque part le besoin d'une intercalation, les nouvelles subdivisions intercalées seraient caractérisées par des lettrines.

On voit donc que dans notre système : 1° tout livre quelconque présent ou à venir sera complétement caractérisé par deux lettres et un nombre ; 2° généralement les nombres seront au plus de trois chiffres.

Les avantages de ce mécanisme abréviatif sont évidens.

1° Moins on a de lettres ou de chiffres à noter et moins les erreurs sont fréquentes ; 2° la besogne matérielle de l'établissement du catalogue, du numérotage des volumes, etc., est moins longue ; dans le service journalier, la remise de chaque volume à sa place est effectuée plus facilement ; 3° moins de peine également et moins de chances d'erreurs soit pour le public, soit pour les employés qui sont directement en rapport avec lui ; enfin l'on pourrait à la rigueur et si besoin était désigner un livre verbalement, le dernier des employés retiendra facilement dans sa mémoire la notation

si simple que nous affectons à un ouvrage, par exemple H.P 10, pendant le temps qu'il emploiera à aller chercher le volume demandé. Il n'en eût pas été de même dans le système de M. de Fortia d'Urban qui caractérisait un livre par cinq lettres.

Comme nous l'avons dit, cette dernière partie de notre travail a été faite en vue de la Bibliothèque royale; nous croyons en conséquence devoir ajouter quelques mots pour compléter l'exposé de nos vues sur le sujet qui nous occupe.

Quand le nouveau catalogue de cette Bibliothèque sera complétement dressé sur cartes, on l'imprimera. Tout bibliographe sait qu'une bibliothèque doit posséder deux catalogues : un catalogue alphabétique par noms d'auteurs, un catalogue systématique par ordre de matières; le premier par sa forme est plus propre au service proprement dit de la Bibliothèque, le second semble plus particulièrement s'adresser aux diverses classes de travailleurs; il serait donc sage, ce nous semble, d'agir suivant ces destinations différentes, si toutefois l'on se propose de faire imprimer les deux catalogues.

Dans ce cas, il faudrait faire l'inverse de ce qu'indique M. Hesse dans sa *Bibliothéconomie*, page 99, c'est-à-dire abréger les titres portés au catalogue systématique et réserver les développemens, les notes, etc., pour le catalogue alphabétique; les raisons que nous pourrions en donner sont les suivantes : un catalogue systématique est fait pour indiquer aux travailleurs les séries d'ouvrages que possède une bibliothèque sur une matière donnée; c'est le catalogue usuel du travailleur qui doit le posséder chez lui; s'il ne peut l'avoir librement à sa disposition, s'il est obligé de le consulter à la Bibliothèque par l'intermédiaire d'un employé, il lui sera de

peu d'usage; quand un travailleur se présente dans une bibliothèque, l'employé ne lui demande pas quelle matière il travaille, mais quel livre il désire consulter; au contraire, le catalogue usuel de la Bibliothèque, celui dont on se sert dans les relations avec le public, c'est le catalogue alphabétique, donc les employés auront plus d'avantage à trouver dans celui-ci tous les développemens que l'on peut leur demander; il y aura de même avantage pour le public, car les travailleurs exercés aux recherches bibliographiques sont bien moins nombreux que ceux qui viennent à la Bibliothèque pour consulter successivement des livres isolés, et qui par conséquent s'adressent purement et simplement à l'employé pour obtenir de lui les renseignemens qu'ils ne savent pas trouver dans les bibliographies.

Si cette marche était adoptée, le catalogue systématique destiné aux travailleurs, pouvant être acheté par eux, serait imprimé dans le format grand in-8°, dans la forme du 5e volume du *Manuel du libraire* de M. Brunet; un simple calcul nous mettrait à même d'apprécier assez approximativement le nombre de volumes de ce format qu'exigerait ce catalogue. M. Brunet offre dans la table méthodique de son *Manuel*, en nombre rond 32,000 ouvrages, la Bibliothèque royale renferme approximativement 800,000 volumes, on peut compter moyennement trois volumes par ouvrage, mais supposons que l'on décompose, les principaux recueils, les collections, les grands corps historiques, et aussi pour donner quelque marge à l'imprévu, ne comptons que deux volumes par ouvrage en moyenne, il nous restera 400,000 ouvrages à cataloguer; notre catalogue systématique pourra donc être contenu dans douze ou treize volumes semblables au 5e volume du *Manuel du libraire* qui porte sept cent quatre-vingt-dix-huit pages, si l'on ne tient compte que du

catalogue méthodique et de la table alphabétique des auteurs cités.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une « *Note sur le classement des imprimés, la rédaction et la publication du catalogue général de la Bibliothèque royale,* » publiée par M. Gonod, bibliothécaire à Clermont-Ferrand. Nous trouvons dans cette *Note* précisément les mêmes idées que nous venons de signaler, c'est-à-dire l'impression du catalogue systématique en dix ou douze volumes d'un format économique, catalogue précieux que le travailleur pourrait acheter au prix de 145 à 170 francs.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
rue Garancière, n. 5.